ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

GROUPE PARTOUCHE

GROUPE PARTOUCHE

SOMMAIRE

1 – Information financière semestrielle au 30 avril 2010

2 – Eléments relatifs au document de référence 2009

1.1 Responsable du document de référence et de son actualisation
1.2 Attestation du responsable du document de référence et de son actualisation
2.1 Commissaires aux comptes
4 Mise à jour des facteurs de risque
4.1.1 Risque de liquidité
4.1.7 Risque de dépréciation des écarts d'acquisition
4.2 Risques liés à l'exploitation
4.2.1 Risques liés à l'environnement économique général
4.2.2 Risques liés aux évolutions réglementaires
4.2.3 L'addiction aux jeux
4.2.4 La sécurité alimentaire
4.2.5 L'hygiène et la sécurité
4.2.6 La sûreté
4.2.7 Le risque client
4.2.8 Les risques lies aux contrats de délégation de service public de casinos et des autorisations de jeux
4.2.9 Les risques éthiques et de comportement
4.2.10 Les risques concurrentiels
4.2.11 Les risques liés à la légalisation des jeux en ligne
4.2.12 Les risques sanitaires mondiaux
4.2.13 Les risques liés aux personnes clés

5.2.4 Investissements significatifs que compte réaliser la Société à l'avenir, pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements

6.1.3 Le Pôle Interactive

7.2 Organigramme
8.1 Immobilisations corporelles importantes ou planifiées
17.2 Participations directe et indirectes des dirigeants et mandataires sociaux au capital de Groupe Partouche
18.1 Répartition du capital et des droits de vote
20 Informations financières
- Ebitda
- Endettement financier net
- Informations sectorielles
- Tendances
 - Evolution récente du PBJ
 - Point sur le programme de désinvestissement
 - Déclaration de cessation de paiements du Grand Casino de Beaulieu

3 - Table de réconciliation

1 – Information financière semestrielle au 30 avril 2010

GROUPE PARTOUCHE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 86 194 836 €
Siège social : 141 bis Rue de Saussure 75 017 PARIS
588 801 464 R.C.S. Paris
Exercice social : du 1er novembre 2009 au 31 octobre 2010

INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 AVRIL 2010

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SOMMAIRE

A -. ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

B - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 AVRIL 2010

C- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 2010

D- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE - SEMESTRE CLOS AU 30 AVRIL 2010

GROUPE PARTOUCHE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 86.194.836 euros
Siège social : 141 bis, rue de Saussure, 75017 Paris
588 801 464 RCS Paris

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1. Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Patrick Partouche, Président du directoire, nommé par le Conseil de Surveillance du 31 janvier 2005.

2. Attestation

« J'atteste qu'a ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat du Groupe Partouche, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre partie liées »

Fait à Paris le 29 juin 2010

Patrick PARTOUCHE

Président du Directoire

B - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 AVRIL 2010

• COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros (sauf les données par action)	Notes	30 Avril 2010 Semestre	30 avril 2009 Semestre	31 octobre 2009 Annuel
Chiffre d'affaires	12	**238 159**	**222 842**	**452 993**
Achats et charges externes	11	(68 038)	(68 096)	(140 731)
Impôts et taxes	11	(12 188)	(12 868)	(26 014)
Charges de personnel	11	(101 573)	(98 046)	(200 373)
Amortissements et dépréciations sur immobilisations		(22 671)	(22 800)	(45 565)
Autres charges et produits opérationnels courants	13	(2 660)	(5 696)	(11 274)
Résultat opérationnel courant	11	**31 029**	**15 336**	**29 036**
Résultat sur cession de participations consolidées		-	-	(637)
Autres charges et produits opérationnels non courants		-	3 379	1 517
Dépréciation des immobilisations		(3 966)	(3 149)	(8 686)
Résultat Opérationnel non courant		**(3 966)**	**230**	**(7 806)**
Résultat Opérationnel		**27 063**	**15 567**	**21 230**
Résultat Financier	14	**(9 232)**	**(15 790)**	**(24 956)**
Résultat avant impôt		**17 830**	**(224)**	**(3 726)**
Impôts sur les bénéfices		(7 196)	(4 251)	(1 169)
Résultat après impôt		**10 634**	**(4 474)**	**(4 894)**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		(17)	(1 395)	(1 922)
Résultat Net Total		**10 617**	**(5 870)**	**(6 816)**
Dont part du Groupe		**5 895**	**(10 485)**	**(16 679)**
Dont part des minoritaires		4 722	4 616	9 863
Résultat net par action part du Groupe		**0,13679**	**(0,24330)**	**(0,387)**
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action		43 097 418	43 097 418	43 097 418

• ETAT DU RESULTAT GLOBAL

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros (sauf les données par action)	Notes	30 Avril 2010 Semestre	30 avril 2009 Semestre	31 octobre 2009 Annuel
Résultat Net Total		**10 617**	**(5 870)**	**(6 816)**
Autres éléments du résultat Global		-	-	-
Résultat Global Total		**10 617**	**(5 870)**	**(6 816)**
Résultat Global part du Groupe		**5 895**	**(10 485)**	**(16 679)**
Résultat Global part des minoritaires		4 722	4 616	9 863

• ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 AVRIL 2010

ACTIF NET En milliers d'euros	Notes	30 Avril 2010	31 octobre 2009
Immobilisations Incorporelles		11 993	11 572
Ecarts d'acquisition	4	408 148	412 123
Immobilisations corporelles		375 606	386 362
Participations dans des sociétés mises en équivalence		-	3
Autres actifs financiers non courants	5	5 018	3 011
Impôts différés actifs		2 133	2 397
Autres actifs non courants		11 257	14 883
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		**814 155**	**830 350**
Stocks et en-cours		3 674	3 572
Clients et autres débiteurs	6	31 275	30 108
Créances d'impôt sur les bénéfices		2 119	4 206
Instruments financiers dérivés		-	-
Autres actifs courants		13 528	14 844
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	83 914	78 866
TOTAL ACTIFS COURANTS		**134 509**	**131 596**
Actifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL ACTIF		**948 663**	**961 946**

PASSIF En milliers d'euros	Notes	30 Avril 2010	31 octobre 2009
Capital social		86 195	86 195
Actions propres		(52)	(59)
Primes liées au capital		9 411	9 411
Réserves consolidées		199 892	216 590
Réserves de conversion		1 815	1 920
Résultat de la période		5 895	(16 679)
CAPITAUX PROPRES GROUPE		**303 157**	**297 377**
INTERETS MINORITAIRES		**26 635**	**28 917**
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**329 792**	**326 294**
Dettes financières non courantes	8	397 443	409 807
Engagements envers le personnel		8 249	8 285
Autres provisions non courantes		4 815	5 473
Impôts différés passifs		35 483	33 180
Autres passifs non courants		10 912	11 060
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		**456 902**	**467 805**
Dettes financières courantes	8	22 227	12 113
Provisions courantes		4 924	4 611
Fournisseurs et autres créditeurs	9	106 425	112 532
Dettes d'impôt courant	10	26 487	36 619
Autres passifs courants		1 907	1 971
TOTAL PASSIFS COURANTS		**161 969**	**167 847**
Passifs destinés à être cédés		-	-
TOTAL PASSIF		**948 663**	**961 946**

(Nombre d'actions en circulation au 30 avril 2010 et au 31 octobre 2009: 43 097 418)

• TABLEAU DE FLUX FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS

En milliers d'euros	30 Avril 2010 Semestre	30 Avril 2009 Semestre	31 octobre 2009 Annuel
Résultat net total	**10 617**	**(5 870)**	**(6 816)**
Ajustements :		**-**	
Elimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	17	1 395	1 922
Elimination de la charge (produit) d'impôt	7 196	4 251	1 169
Elimination des amortissements et provisions	25 231	25 134	56 435
Elimination des profits et pertes de réévaluation à la juste valeur	(4)	5 580	4 383
Elimination des résultats de cessions d'actifs	71	(3 175)	(2 718)
Elimination des charges (produits) d'intérêt nettes	8 672	10 672	18 366
Elimination des produits de dividendes	(1)	-	**-**
Incidence de la variation du BFR	**(17 243)**	**(12 640)**	**(12 604)**
Intérêts versés	(8 841)	(8 692)	(19 197)
Impôts payés	(1 361)	(529)	(5 988)
Flux de trésorerie d'exploitation des activités en cours de cession	**-**	**-**	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**24 356**	**16 126**	**34 951**
Acquisition de titres de participations nette de trésorerie acquise	(1)	(19)	(68)
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée	500	-	500
Incidence des autres variations de périmètre	5	28	2
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 342)	(1 078)	(1 643)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 585)	(11 866)	(20 223)
Acquisition d'actifs financiers	-	-	1
Prêts et avances consentis	(256)	(478)	(633)
Cession d'immobilisations incorporelles	-	29	27
Cession d'immobilisations corporelles	341	6 536	6 960
Cession d'actifs financiers	-	6	14
Remboursements reçus sur prêts	480	392	768
Intérêts encaissés	158	298	832
Dividendes reçus	1	-	**-**
Variation nette des placements court terme	-	-	**-**
Flux de trésorerie d'investissement des activités en cours de cession	**-**	**-**	**-**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(9 698)**	**(6 152)**	**(13 463)**
Augmentation de capital souscrite par les intérêts minoritaires	-	-	**-**
Emission d'emprunts	501	891	1 073
Remboursements des dettes bancaires	(1 547)	(1 762)	(4 232)
Remboursement des autres dettes financières	(1 195)	(510)	(570)
Dividendes payés aux minoritaires	(7 464)	-	**(7 335)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(9 705)**	**(1 381)**	(11 062)
Incidence de la variation des taux de change	82	(813)	**(329)**
Variation de la trésorerie	**5 035**	**7 779**	10 097
Trésorerie d'ouverture	78 856	68 759	68 759
Trésorerie de clôture	**83 891**	**76 539**	**78 856**

• ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES SEMESTRIELS

En milliers d'euros	Capital	Actions Propres	Primes liées au capital	Réserves Consolidées	Réserves de conversion groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 octobre 2008	**86 195**	**(79)**	**9411**	**200 492**	**1 339**	**297 358**	**29 200**	**326 558**
Résultat du 1er semestre 2009	-	-	-	(10 485)	-	(10 485)	4 616	(5 870)
Autres éléments du résultat Global	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat Global	**-**	**-**	**-**	**(10 485)**	**-**	**(10 485)**	**4 616**	**(5 870)**
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(7 337)	(7 337)
Autres variations	-	19	-	550	(1 234)	(665)	(758)	(1 422)
Capitaux propres au 30 avril 2009	**86 195**	**(60)**	**9 411**	**190 557**	**105**	**286 208**	**25 722**	**311 930**
Résultat du 2nd semestre 2009	-	-	-	(6 194)	-	(6 194)	5 247	(947)
Autres éléments du résultat Global	-	-	-	-		-	-	-
Résultat Global	**-**	**-**	**-**	**(6 194)**	**-**	**(6 194)**	**5 247**	**(947)**
Distribution de dividendes	-	-	-	12	-	12	-	12
Autres variations	-	1	-	15 536	1 815	17 351	(2 052)	15 299
Capitaux propres au 31 octobre 2009	**86 195**	**(59)**	**9 411**	**199 911**	**1 920**	**297 377**	**28 917**	**326 294**
Résultat du 1er semestre 2010	-	-	-	5 895	-	5 895	4 722	10 617
Autres éléments du résultat Global	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat Global	**-**	**-**	**-**	**5 895**	**-**	**5 895**	**4 722**	**10 617**
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(7 631)	(7 631)
Autres variations	-	7	-	(19)	(105)	(116)	628	512
Capitaux propres au 30 avril 2010	**86 195**	**(52)**	**9 411**	**205 787**	**1 815**	**303 156**	**26 635**	**329 792**

• NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

o Note 1 : Présentation Générale

Dans les notes aux états financiers ci-après, les termes « GROUPE PARTOUCHE », « le Groupe », définissent l'ensemble du Groupe et ses filiales consolidées. GROUPE PARTOUCHE SA définit la société mère du GROUPE PARTOUCHE.

GROUPE PARTOUCHE est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier du code du commerce. Elle a son siège au 141 bis rue de Saussure à Paris 17ème arrondissement et est cotée à la Bourse de Paris depuis Mars 1995.

La société Groupe Partouche et ses filiales, sont organisées autour des métiers du Casino et hôtels.

Les comptes consolidés semestriels condensés ont été arrêtés par le directoire de GROUPE PARTOUCHE SA le 22 juin 2010.

o Note 2 : Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les états financiers semestriels consolidés résumés au 30 avril 2010 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Etats financiers intermédiaires » , norme du référentiel IFRS telle qu'adoptée dans l'union Européenne. S'agissant d'états financiers résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 octobre 2009, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à cette date. Ainsi, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers consolidés semestriels dits résumés ou condensés.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 30 avril 2010 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les méthodes comptables et principes d'évaluation appliqués pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires au 30 avril 2010 sont identiques à ceux mis en œuvre dans les états financiers annuels au 31 octobre 2009 à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur à la date d'ouverture du présent semestre.

- **Jugements et principes comptables de l'arrêté semestriel**

Les méthodes d'évaluation de la juste valeur des écarts d'acquisition trouvent difficilement à s'appliquer au niveau des comptes semestriels puisque ces derniers ne prennent pas en considération les effets de la saisonnalité sur l'activité des filiales. Néanmoins, les indices de perte de valeur avérés et permanents sont évidemment pris en compte pour l'arrêté semestriel.

- **Normes et interprétations appliquées par le Groupe au 1er novembre 2009**

IAS 1 Révisée Présentation des états financiers

Cet amendement applicable au 1er novembre 2009 scinde l'ancien tableau de variation des capitaux propres en deux états distincts présentant d'une part les transactions en capital avec les actionnaires (état des variations des capitaux propres) et d'autre part les produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres (état du résultat global).

IFRS 8 Secteurs opérationnels

La norme IAS 14, Information sectorielle, a été remplacée par la norme IFRS 8, Segments opérationnels, dont l'application est obligatoire à partir du 1er novembre 2009. IFRS 8 prévoit que l'information sectorielle publiée soit élaborée sur la base des données utilisées en interne pour l'évaluation de la performance sectorielle et l'allocation des ressources aux différents segments. De plus, IFRS 8 impose de nouveaux critères pour l'identification des segments à présenter. Les données publiées antérieurement selon IAS 14 pour les secteurs primaires sont déjà issues des informations utilisées en interne.

IAS 23 Révisée –Coûts d'emprunt

IAS 23 révisée applicable au 1er novembre 2009 requiert l'incorporation des coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production des actifs nécessitant une durée d'élaboration prolongée. Cette norme n'a pas d'incidence significative sur l'évaluation des projets d'investissements en cours.

IFRS 3 Révisé - Regroupements d'entreprises.

Cette révision applicable au 1er novembre 2009 place le contrôle au centre du nouveau traitement. Ainsi, tout intérêt antérieurement détenu est réévalué à la juste valeur en contrepartie du résultat lors de la prise de contrôle. Le goodwill est comptabilisé à cette date. La norme révisée laisse alors l'option, pour chaque acquisition, de comptabiliser le goodwill comme un actif correspondant soit au seul intérêt du Groupe (méthode actuelle), soit du Groupe et des minoritaires (goodwill complet). Les honoraires d'acquisition, actuellement inclus dans le *coût* des regroupements d'entreprises sont immédiatement comptabilisés en charges. Symétriquement à la prise de contrôle, la perte de contrôle déclenche la décomptabilisation des actifs et passifs et la réévaluation à la juste valeur de l'intérêt résiduel en contrepartie du résultat. Au cours du premier semestre, le Groupe n'a procédé à aucun regroupement d'entreprise.

Amendement à IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels.

IAS 27 révisée modifie la comptabilisation des transactions avec les intérêts non contrôlés, dont l'impact, en l'absence de changement de contrôle, devra désormais être comptabilisé en capitaux propres. L'application de cet amendement n'a pas d'incidence sur les comptes du 1er semestre.

Améliorations des IFRS – Mai 2008 (sauf IFRS 5)

Ce projet continu apporte une série d'amendements peu urgents mais nécessaires aux IFRS. Ces améliorations n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes semestriels du Groupe.

IFRIC 13 – Programme de fidélisation de la clientèle

L'interprétation d'IFRIC 13, programme de fidélisation de la clientèle, est entrée en vigueur à compter du 1er novembre 2009. Cette interprétation traite de la comptabilisation des points accordés aux clients dans le cadre de programme de fidélité leur permettant d'acquérir gratuitement ou à un prix réduit des biens ou des services auprès du vendeur ou d'autres tiers Groupe. Lors de la transaction de vente initiale, une partie du revenu doit être allouée aux avantages accordés (points de fidélité) puis différée jusqu'à ce que les points soient utilisés ou périmés. Le revenu différé doit être déterminé comme étant la juste valeur des points attribués. La première application de l'interprétation IFRIC 13 n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés semestriels.

Pour les autres textes entrés en vigueur au cours de la période, le groupe n'est pas concerné par leur application.

- **Normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non appliquées par anticipation par le Groupe au 1er novembre 2009 :**

 Amendements IAS 32 classement des émissions de droits

 Améliorations des IFRS Avril 2009

 Amendement d'IFRS 2

- **Résultat Opérationnel Courant**

Cet agrégat correspond au résultat opérationnel avant prise en compte de dépréciation d'écarts d'acquisition et des autres produits et charges opérationnels non courants définis de la manière suivante : Résultat net de cessions d'éléments d'actifs, et les éléments inhabituels correspondants à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature, ou leur montant. Comme indiqué dans la note 12, le chiffre d'affaires consolidé tient compte de la mesure fiscale de séparation du barème de prélèvement rétroactive au 1er novembre 2008, cf. loi n° 2010-476, pour un montant total de 15,7 M€.

o Note 3 : Evolution du périmètre de consolidation

- **Entrées de périmètre**

Les principales évolutions du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2010, sont les suivantes :

En milliers d'euros au 30 avril 2010	Méthode de consolidation	Ecart d'acquisition (note 5)	Prix d'acquisition	Chiffre D'affaires	Résultat Opérationnel	Résultat Net
Partouche Gaming France *	IG	-	-	-	(1)	(1)
Systèmes Intelligents Casinos*	IG	-	-	-	-	-

- *Ces deux sociétés constituées fin avril sont respectivement détenues à 100 % par Partouche Interactive et Partouche Technologie.*

 IG : Méthode Intégration Globale

- **Variation des pourcentages d'intérêts et de contrôles**

	Contrôle 30 avril 2010	Intérêt 30 avril 2010	Contrôle 31 octobre 2009	Intérêt 31 octobre 2009
POLE PARTOUCHE INTERACTIVE				
Quarisma	95,07	91,26	80,13	76,93
Partouche Gaming France	100	96	-	-
Systemes Intelligents Casinos	100	96	-	-
CASINOS				
Casino Vichy Grand Café	61,99	61,91	61,99	61,90
Casino Lyon vert	99,87	99,87	99,86	99,86
Casino Palm Beach	100	99,99	100	99,99
Casino Royat	100	99,87	100	99,86
Casino saint - Galmier	100	99,87	100	99,86
Casino Juan Les Pins	99,78	99,65	99,78	99,65
Casino d'Aix en Provence	99,49	99,41	99,49	99,40
Casino la Ciotat	99,98	99,39	99,98	99,38
Casino Palavas	100	99,88	100	99,87
Casino Grasse	49,96	49,74	49,96	49,73
Casino d'Andernos	99,79	99,79	99,78	99,78
Casino d'Arcachon	98,7	98,7	98,65	98,65
Casino la Roche Posay	89,70	89,70	89,70	89,70
Casino Nice palais	100	100	100	100
Casino Divonne	98,70	98,70	98,70	98,70
Casino D'Annemasse	99,89	99,89	99,88	99,88
Casino de Dinant	99,99	99,99	99,99	99,99
AUTRES				
KIOUSK	100	99,99	100	99,99
PARC DU CHATEAU	80	71,76	80	71.76
Casino LA SEYNE SUR MER	97,66	97,66	97,66	97,66
Casino international of Madrid	30	17,77	30	17,62
SEK	100	99,87	100	99,86
Hôtel Garden Beach	100	99,66	100	99,65
Hôtel 3.14	100	99,99	100	99,99
SCI hôtel Garden Pinède	100	99,99	100	99,99
Elysée Palace SA	99,97	91,58	99,97	91,59
SCI Eden Beach	100	99,87	100	99,86
SCI Palavas Investissement	100	99,88	100	99,87
SCI GRASSE	50	49,77	50	49,77
SCI GAFA	100	89,80	100	89,81
SCI PARC DE POSAY	100	89,71	100	89,71
SCI DE l'ARVE	100	99,89	100	99,88

- **Sortie de Périmètre**

Au cours du premier semestre, Partouche Interactive a cédé sa participation dans la société Fairplayers. Cette société était mise en équivalence dans les comptes consolidés, l'impact de la sortie des comptes est non significatif.

- **Fusion par Transmission Universelle de Patrimoine - TUP**

o Société Absorbante Casino d'Andernos - **Sociétés absorbées** : SCI MIAMI (Andernos)

o Société Absorbante CEC (Compagnie Européenne de Casinos) - **Sociétés absorbées** : SCI LERICHE ROSTAGNE

o Société Absorbante Grand Casino du Havre **- Sociétés absorbées** : Villa du Havre

o Société Absorbante Hôtel COSMOS **- Sociétés absorbées** : Thermes de Contrexéville

- **Impact sur la présentation du compte de résultat consolidé semestriel au 30 avril 2010 de l'intégration Globale du Casino de NICE.**

Pour mémoire le Casino Nice Palais a été consolidé par intégration globale à compter du 31 octobre 2009. Toutefois, compte tenu de la date d'acquisition de titres complémentaires, le résultat du casino de Nice Palais de l'exercice précédent était positionné en quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence à hauteur de -1.025 K€ au 30 avril 2009 et - 2.060 K€ au 31 octobre 2009.

COMPTE DE RESULTAT En milliers d'euros	30 Avril 2010
Chiffre d'affaires	**5 113**
Achats et charges externes	(2 187)
Impôts et taxes	(268)
Charges de personnel	(2 400)
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	(588)
Autres charges et produits opérationnels courants	(658)
Résultat opérationnel courant	**(989)**
Résultat Opérationnel non courant	**-**
Résultat Opérationnel	**(989)**
Résultat Financier	**(12)**
Résultat avant impôt	**(1 001)**
Impôts sur les bénéfices	6
Résultat après impôt	**(995)**

o Note 4 : Suivi de la valeur des écarts d'acquisition

- **Ventilation des Ecarts d'Acquisition par activités**

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Casinos	354 364	356 373
Hôtels	9 024	9 024
INTERACTIVE	20 171	21 615
Autres	24 589	25 111
TOTAL	**408 148**	**412 123**

- **Détail des variations**

En milliers d'euros		30 avril 2010
Valeur nette au 31 Octobre 2009		**412 123**
Diminution		**(9)**
	Quarisma	(9)
Dépréciation (impairments)		**(3 966)**
	San Roque	(1 500)
	Pôle Grasse	(624)
	Casino Chaudfontaine	(156)
	SIKB	(252)
	Partouche Betting	(1 434)
Ecarts de conversion		**-**
Valeur nette au 30 avril 2010		**408 148**

o Note 5 : Autres actifs financiers non courants

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Titres de participations non consolidés	2 724	506
Autres actifs financiers	2 294	2 505
Autres actifs financiers non courants	**5 018**	**3 011**

Au cours du 1er semestre, le groupe Partouche a pris une participation de 18 % du capital de la société CASINO de SAINT JULIEN pour 2 224 K€.

En milliers d'euros	Valeur Brute 30 avril 2010	Dépréciation 30 avril 2010	Valeur Nette 30 avril 2010	Valeur Nette 31 octobre 2009
Sociétés non consolidées détenues à + de 50%	254	254	-	8
Sociétés non consolidées détenues de 20 à 50%	167	142	24	24
Sociétés non consolidées détenues à moins de 20%	3 750	1 050	2 700	474
TOTAL	**4 171**	**1 446**	**2 724**	**506**

o Note 6 : Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Clients	17 701	22 372
Provisions sur clients	(8 251)	(8 043)
Autres débiteurs	33 912	28 061
Provisions sur autres débiteurs	(12 086)	(12 282)
Total Clients et Autres Débiteurs	**31 275**	**30 108**

Détail des « Autres débiteurs »

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Fournisseurs : avances et acomptes	1 356	867
Créances sur personnel – avances et acomptes	188	113
Créances sur organismes sociaux	757	547
Créances fiscales - hors impôt sur les bénéfices	13 734	5 904
Comptes courants – actif	4 400	7 069
Créances sur cessions d'immobilisations corporelles	0	0
Créances sur cessions de titres	567	1 067
Autres créances	11 160	10 476
Produits à recevoir divers	1 750	2 018
Total des autres débiteurs	**33 912**	**28 061**

o Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Actifs financiers de gestion de trésorerie immédiatement négociables	1 835	2 131
Disponibilités	82 079	76 735
Trésorerie active et équivalents de trésorerie	**83 914**	**78 866**

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Trésorerie active et équivalents de trésorerie	83 914	78 866
Trésorerie Passive	(23)	(21)
Neutralisation Provision pour dépréciation	0	11
Trésorerie du Tableau de Flux	**83 891**	**78 856**

Détail des actifs financiers de gestion de trésorerie

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
SICAV de trésorerie	1 833	2 061
Fonds Communs de Placement	0	79
Intérêts courus / SICAV & FCP	2	2
Provision pour dépréciation	0	(11)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	**1 835**	**2 131**

Détail des disponibilités

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Banques	71 603	65 353
Caisses	10 449	11 364
Intérêts à recevoir	26	18
Disponibilités	**82 079**	**76 735**

La trésorerie du Groupe est notamment alimentée par les casinos qui, à chaque fin de mois, doivent disposer sur un compte bancaire dédié d'un montant équivalent au prélèvement sur les jeux du au titre du mois écoulé (cf. note 10 Dettes d'impôts courants).

o Note 8 – Dettes financières courantes et non courantes

- **Ventilation des dettes financières**

En milliers d'euros	Part Courante 30 avril 2010	Part non courante 30 avril 2010	Total 30 avril 2010	Part Courante 31 Octobre 2009	Part non courante 31 octobre 2009	Total 31 octobre 2009
Emprunts bancaires	17 690	287 544	305 234	7 661	298 621	306 282
Intérêts courus / emprunts	8	-	8	12		12
Crédit bail retraité	254	-	254	701		701
Comptes bancaires créditeurs	23	-	23	24		24
Sous total : dettes bancaires	**17 975**	**287 544**	**305 519**	**8 398**	**298 621**	**307 019**
Autres emprunts et dettes	-	100 280	100 280		100 281	100 281
Participation des salariés	636	5 443	6 079	600	6 195	6 795
Dépôt et cautionnement	-	375	375		405	405
Dette sur titres de participation	-	963	963		963	963
Valorisation couverture de taux	3 615	2 838	6 453	3 115	3 342	6 457
Rachat de minoritaires	-	-				
Total	**22 227**	**397 443**	**419 670**	**12 113**	**409 807**	**421 920**

Un crédit syndiqué constitue l'essentiel des emprunts bancaires du Groupe.
Le poste Autres emprunts et dettes comprend une avance de FINANCIERE PARTOUCHE de 100 M€ envers GROUPE PARTOUCHE SA, selon la convention d'avance d'actionnaire signée le 29 août 2003 et ses avenants du 30 septembre 2005 et 30 décembre 2009.

- **Echéances des dettes financières**

En milliers d'euros au 30 avril 2010	TOTAL	- 1 ANS	1 à 5 ANS	+ 5 ANS
Emprunts Bancaires	**305 234**	17 690	184 544	103 000
Intérêts courus / emprunts	**8**	8		
Financement en crédit-bail	**254**	254		
Autres emprunts et dettes	**100 280**	0	280	100 000
Participations des salariés	**6 079**	636	5 280	163
Dépôts et cautionnements	**375**		255	120
Dette sur titres de participation	**963**		963	
Concours bancaires	**23**	23		
Valorisation de la couverture de taux	**6 453**	3 615	2 838	
Total	**419 670**	**22 227**	**194 160**	**203 283**

- **Variation du poste emprunts bancaires**

En milliers d'euros au 30 avril 2010	31/10/2009	Variation de périmètre	augmentation	diminution	30/04/2010
Emprunts Bancaires	306 282		500	1 548	305 234

- Au cours de l'exercice 2009 le crédit syndiqué a fait l'objet d'une restructuration.
- Ses caractéristiques principales en vigueur sont les suivantes :

Montant du crédit à l'origine : 431 000 000 euros.

Capital restant dû à la clôture : 298 083 000 euros.

Modalités de remboursement : l'encours de capital restant dû, soit 298,1 M€, est divisé en trois tranches.

Tranche A de 100,1 M€ : s'amortissant au rythme des cessions, elle est échue au 31 octobre 2011.
Le taux d'intérêt annuel applicable est égal au taux Euribor de la période concernée majoré de la marge applicable à la Tranche A qui est égale à 5 % l'an, réduite à 4% dès lors que l'amortissement aura atteint 50 M€, réduite à 3,5% dès lors que l'amortissement aura atteint 75 M€.
L'engagement de cessions d'actifs, à destination du remboursement de l'emprunt, porte sur un produit net de 100,1 M€, à échéance 31 octobre 2011, et s'accompagne des clauses suivantes :

- pour atteindre ce montant, une prorogation d'une année (soit jusqu'au 31 octobre 2012) sera possible dès lors que le seuil de 50 M€ aura été atteint au 31 octobre 2011.
- dans le cadre de cette prorogation, la marge applicable s'élèvera à 5%, et l'engagement total de produit net de cessions pourra être porté à 120M€ en cas de niveau d'Ebitda constaté au 30 avril 2011 inférieur au niveau d'Ebitda attendu et fixé dans le protocole.

Tranche B de 105,0 M€ : son amortissement débutera pour 5 M€ au 31 octobre 2010, et se poursuivra par 10 échéances semestrielles de 10 M€.
Le taux d'intérêt annuel applicable est égal au taux Euribor de la période concernée majoré de la marge applicable à la Tranche B qui est égale à :

- 3,25 % l'an jusqu'au 31 octobre 2011 (ou au 31 octobre 2012 en cas de remboursement anticipé total de la Tranche A avant le 31 octobre 2011)

- 4,00% l'an pour la période commençant au 31 octobre 2011 (ou au 31 octobre 2012 en cas de remboursement anticipé total de la Tranche A avant le 31 octobre 2011) et s'achevant au 31 octobre 2013

- 5,50 % l'an à compter du 31 octobre 2013.

Tranche C de 93,0 M€ : le remboursement est prévu in fine au 31 octobre 2015. En cas de remboursement total de la tranche A, les cessions supplémentaires le cas échéant s'imputeront sur la tranche C.

Le taux d'intérêt annuel applicable est égal au taux Euribor de la période concernée majoré de la marge applicable à la Tranche C qui est égale à :

- 3,50 % l'an jusqu'au 31 octobre 2011 (ou au 31 octobre 2012 en cas de remboursement anticipé total de la Tranche A avant le 31 octobre 2011)

- 4,25 % l'an pour la période commençant au 31 octobre 2011 (ou au 31 octobre 2012 en cas de remboursement anticipé total de la Tranche A avant le 31 octobre 2011) et s'achevant au 31 octobre 2013

- 5,75 % l'an à compter du 31 octobre 2013.

Garanties

1. Covenants
Groupe Partouche est soumis au respect de ratios de couverture des frais financiers, de couverture des charges fixes et d'endettement, sur un rythme semestriel et une base glissante des douze derniers mois.

Ratios financiers

Groupe Partouche est soumis au respect des ratios suivants de couverture des frais financiers, de couverture des charges fixes et d'endettement, sur un rythme semestriel et une base glissante des douze derniers mois :

R1 Ratio de couverture des frais financiers :
Le ratio financier EBITDA consolidé retraité / Frais financiers nets consolidés doit être supérieur ou égal à :
3,0x au 30 avril 2010
2,4x au 31 octobre 2010
2,5x au 30 avril 2011

R2 Ratio de couverture des charges fixes :
Le ratio financier Cash flow disponible consolidé / Service de la dette consolidée doit être supérieur ou égal à :
1x au 30 avril 2010
1x au 31 octobre 2010
1x au 30 avril 2011

R3 Ratio d'endettement
Le ratio financier Endettement Net Consolidé / EBITDA Consolidé Retraité devra être inférieur ou égal à :
3,9x au 30 avril 2010
4,2x au 31 octobre 2010
3,8x au 30 avril 2011

Tel que prévu au contrat, les limites des ratios financiers ont été ajustées suite à l'entrée en vigueur de la séparation des barèmes de prélèvement au cours de l'exercice 2010 (cf. C Rapport Semestriel. Faits marquants de l'exercice)

Le non respect de ces ratios financiers entraîne l'exigibilité anticipée du crédit.

Au 30 avril 2010, l'ensemble des ratios financiers étaient respectés avec les valeurs suivantes :

Calcul du R1 :
EBITDA consolidé retraité signifie l'EBITDA consolidé diminué de la part de l'EBITDA des sociétés Forges Thermal, Casino Lac Meyrin et Casino Crans Montana revenant aux minoritaires de ces sociétés.

	EBITDA Groupe	**minoritaires Forges**	**minoritaires Meyrin**	**minoritaires Crans**	**EBITDA retraité**
% des minoritaires		*40,75%*	*60%*	*43%*	
en millions d'euros	93,4	1,9	7,5	2,4	**81,6**

Frais financiers nets consolidés signifie les charges d'intérêts nettes afférentes à l'ensemble des dettes financières et bancaires.
Coût de l'endettement : -17,0 M€
+ Coût de la couverture de taux : -3,3 M€
+ Produits des placements : 0,8 M€
= Frais financiers nets consolidés : **- 19,5 M€**

R1 : 81,6 / 19,5 = **4,19**

Calcul du R2 :
Service de la dette consolidée signifie la somme (a) des Frais financiers nets consolidés, et (b) de l'amortissement net de l'endettement.
Frais financiers nets consolidés: **-** 19,5 M€

Dette bancaire 2010: 305,5 M€
- Dette bancaire 2009: 318,0 M€
= Variation de l'endettement : - 12,5 M€

Service de la dette : - **32,0 M€**

Cash flow disponible consolidé signifie la variation de trésorerie du tableau de flux consolidés, retraitée du service de la dette consolidée.
Variation de trésorerie : 7,4M€
- Service de la dette -32,0 M€
= Cash flow disponible : **39,3 M€**

R2: 39,3 / 32.0 = **1,23**

Calcul du R3 :
Endettement du Groupe signifie les emprunts du Groupe, majorés des intérêts courus, du crédit-bail retraité et des comptes bancaires créditeurs soit la notion de dette bancaire telle que définie dans les états financiers semestriels et annuels de Groupe Partouche, diminuée de la part de l'endettement revenant aux minoritaires des sociétés Forges Thermal, Casino Lac Meyrin et Casino Crans Montana à cette date.

Dette bancaire : 305,5 M€
- Endettement revenant aux minoritaires : 0 M€
= Endettement : 305,5 M€

Trésorerie Nette signifie le poste trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan consolidé de Groupe Partouche, diminué des « prélèvements jeux », figurant dans les dettes d'impôt courant du bilan consolidé de Groupe Partouche.

Trésorerie et équivalents de trésorerie : 83,9 M€
- Prélèvements jeux : 25,5 M€
= Trésorerie nette : 58,4 M€

Trésorerie nette disponible signifie la trésorerie nette du Groupe sur une base consolidée, diminuée de la trésorerie nette des sociétés Casino Lac Meyrin et Casino Crans Montana, et du montant en caisse (soit le montant de fonds de caisse de casinos tel qu'il apparaît dans les états financiers semestriels et annuels de Groupe Partouche).

Trésorerie nette : 58,4 M€
- Trésorerie nette des sociétés Casino Lac Meyrin et Casino Crans Montana : 5,3 M€
- Caisse : 10,4 M€
= Trésorerie nette disponible : 42,7 M€

Endettement net consolidé signifie l'endettement du Groupe, diminué de la trésorerie nette disponible.

Endettement : 305,5 M€
- Trésorerie nette disponible : 42,7 M€
= Endettement net consolidé : **262,9 M€**

R3 :262,9 / 81.6 = **3,22**

1. Engagements relatifs aux indicateurs financiers
Dans le cadre des reporting trimestriels à destination des banques, la variation des indicateurs d'activité (PBJ des casinos français), et de rentabilité (Ebitda social agrégé des filiales) ne peut différer défavorablement de plus de 12% par rapport à la variation prévue au business plan. Le non respect de cet engagement est susceptible de provoquer le recours à un médiateur, avec à l'issue de la procédure le traitement d'une demande de waiver ou le prononcé de l'exigibilité anticipée.
Au titre du 2ème trimestre de l'exercice en cours, ces engagements prévisionnels étaient respectés.

3 Limite d'investissements
La limite des investissements annuels autofinancés s'élève à 30 M€. La première lecture de cette limite aura lieu le 31 octobre 2010.
Afin de permettre la réalisation de certains projets immobiliers, le recours à un financement extérieur est autorisé, dans le respect d'une limite absolue de l'Endettement de:
323 M€ au 30 avril 2010
323 M€ au 31 octobre 2010
320 M€ au 30 avril 2011

4 **Nantissement**
Pour sureté et garantie du paiement des sommes dues au titre du contrat, Groupe Partouche a consenti aux banques le nantissement des actions de ses principales filiales.

Reversement du cash flow excédentaire
Afin d'accélérer son désendettement, Groupe Partouche affecte une part du Cash Flow Excédentaire Consolidé constaté en fin d'exercice au remboursement de la dette.
La répartition de ce Cash Flow Excédentaire Consolidé est la suivante.
Une partie, soit 30% en 2010 et 2011 puis 20% au-delà, est conservée par Groupe Partouche.
Le solde est affecté :
- pour 80% de son montant au remboursement du crédit syndiqué par imputation sur la tranche C puis la Tranche B ;
- pour 20% de son montant au remboursement des intérêts du compte courant de Financière Partouche.

Cash Flow Excédentaire Consolidé signifie l'excédent au-delà d'un seuil de 15.000.000 € de la Trésorerie nette disponible, diminué des comptes bancaires créditeurs (tel que ce poste figure dans les états financiers semestriels et annuels du Groupe Partouche)
Le calcul de ce cash flow excédentaire ainsi défini sera réalisé pour la première fois le 31 octobre 2010.

Lignes de crédit court terme
Maintien des 15 M€ de lignes de crédit court terme pour une période de deux années, soit jusqu'au 31 octobre 2011.
Au 30 avril 2010, aucun tirage n'était effectué sur ces lignes.

- **Analyse par taux d'intérêts des emprunts bancaires à la clôture**

En milliers d'euros hors intérêts courus	Avant couverture de taux 30 avril 2010	Après couverture de taux 30 avril 2010	Avant couverture de taux 31 octobre 2009	Après couverture de taux 31 octobre 2009
Endettement financier à taux fixe	496	100 496	391	100 391
Endettement financier à taux variable	304 738	204 738	305 892	205 892
Endettement financier à la clôture	**305 234**	**305 234**	**306 282**	**306 282**
Taux d'intérêt moyen - fixe -	3.44%	7.48%	4.15%	7.49%
Taux d'intérêt moyen – variable -	4.50%	4.80%	4.56%	4.85%
Taux d'intérêt moyen à la clôture	**4.50%**	**5.68%**	**4.56%**	**5.68%**

A la clôture de l'exercice, l'encours des emprunts à taux variable représente plus de 99 % du total des emprunts. En conséquence une couverture partielle est en place. Cette couverture, soit un swap annulable souscrit avec un départ au 31 juillet 2007 et échéance 31 juillet 2012, pour se protéger à la hausse avec un taux de 4,25%, s'élève à 100 M€ au 30 avril 2010, était active à cette date et a généré une charge de 1,8 M€ sur la période.

- **Endettement financier net à la clôture**

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Emprunts auprès des établissements de crédit et crédit-baux retraités	305 489	306 983
Intérêts courus	8	12
Emprunts et dettes financières divers	107 697	108 444
Dette financière économique (1)	**413 194**	**415 439**
Instruments financiers actif	-	-
Instruments financiers passif	(6 453)	(6 457)
Instruments financiers de couverture (2)	**(6 453)**	**(6 457)**
Trésorerie	83 914	78 866
Concours bancaires	(23)	(24)
Trésorerie nette (3)	**83 891**	**78 842**
Option des minoritaires (4)	-	-
Dette financière nette (=1-2-3+4)	**335 756**	**343 054**

o Note 9– Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Clients, avances & acomptes reçus	5 778	6 697
Dettes fournisseurs	26 476	27 938
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	5 499	3 785
Personnel	4 439	5 916
Participation des salariés	3 741	4 256
Organismes sociaux	7 798	7 819
Congés payés	20 127	18 077
Prélèvements jeux	3 785	3 431
Comptes courants passifs & associés	4 831	5 966
Etat TVA	2 012	3 694
Etat Charges à payer	8 810	11 989
Divers	13 130	12 964
TOTAL	**106 425**	**112 532**

o Note 10– Dettes d'impôts courants

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Etat – Prélèvements jeux	25 548	36 104
Etat – Impôt sur les bénéfices	939	515
TOTAL	**26 487**	**36 619**

o Note 11 - Informations Sectorielles

En application d'IFRS 8 « secteurs opérationnels », les secteurs d'activités présentés sont fondés sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs d'activités. Le groupe est géré en quatre secteurs :

- Le secteur Casinotier qui regroupe les activités d'exploitation de jeux, de restauration et de spectacles.
- Le secteur Hôtelier qui regroupe les métiers spécialisés dans les activités d'hébergement
- Le secteur Interactive qui regroupe l'ensemble des activités concourrant à l'organisation et l'exploitation des jeux sur des supports médias (TV, internet,…)
- Le secteur autres activités du Groupe incluent notamment celle de Groupe Partouche SA, tête de groupe, et l'ensemble des autres activités secondaires.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant. Chacune des colonnes des tableaux ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante.

- **Résultat opérationnel courant par Secteur d'activités**

En milliers d'euros	CASINOS			HOTELS			INTERACTIVE			AUTRES			TOTAL		
	2010.04	2009.04	2009.10	2010.04	2009.04	2009.10	2010.04	2009.04	2009.10	2010.04	2009.04	2009.10	2010.04	2009.04	2009.10
Chiffre d'affaires *	218 792	204 599	406 071	10 979	12 047	32 594	5 050	2 557	7 498	3 337	3 639	6 830	238 159	222 842	452 993
Achats et charges externes	(51 206)	(51 582)	(102 783)	(5 042)	(5 043)	(11 522)	(4 306)	(4 085)	(9 201)	(7 484)	(7 386)	(17 224)	(68 038)	(68 096)	(140 731)
Impôts et taxes	(10 344)	(11 260)	(22 417)	(940)	(992)	(1 971)	(385)	(189)	(217)	(520)	(427)	(1 408)	(12 188)	(12 868)	(26 014)
Charges de personnel	(87 911)	(84 335)	(172 254)	(6 786)	(6 542)	(14 026)	(3 031)	(3 464)	(6 582)	(3 845)	(3 704)	(7 511)	(101 573)	(98 046)	(200 373)
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	(17 909)	(17 838)	(35 439)	(1 877)	(2 197)	(4 183)	(817)	(445)	(1 404)	(2 067)	(2 320)	(4 539)	(22 671)	(22 800)	(45 565)
Autres produits & charges opérationnels courants	(3 889)	(6 830)	(13 684)	333	(60)	(449)	1 267	729	1 741	(371)	465	1 117	(2 660)	(5 696)	(11 274)
Résultat Opérationnel Courant	**47 533**	**32 754**	**59 494**	**(3 333)**	**(2 787)**	**443**	**(2 221)**	**(4 897)**	**(8 165)**	**(10 950)**	**(9 733)**	**(22 735)**	**31 029**	**15 336**	**29 036**

Le chiffre d'affaires consolidé du secteur CASINOS bénéficie au 30 avril 2010 de l'impact de la mesure fiscale de séparation du barème de prélèvement pour un montant de 15,7 M€ Cf. note 12.

- **Eléments de Bilan répartis par secteur d'activité**

	Actifs sectoriels		Dont MEE	
	2010.04	2009.10	2010.04	2009.10
CASINOS	748 546	753 203	-	-
HOTELS	53 693	57 788	-	-
INTERACTIVE	32 330	34 023	-	2 615
AUTRES	114 094	116 932	-	-
TOTAL	**948 663**	**961 946**	**-**	**2 615**

	Passifs sectoriels	
	2010.04	2009.10
CASINOS	161 754	170 388
HOTELS	15 827	16 020
INTERACTIVE	6 220	5 622
AUTRES	435 070	443 622
TOTAL	**618 871**	**635 652**

- **Rapprochement Passifs sectoriels avec les états financiers**

	2010.04	2009.10
Passifs Sectoriels	618 871	635 652
Capitaux Propres	329 792	326 294
TOTAL PASSIF	**948 663**	**961 946**

- **Eléments de flux par secteur d'activités**

	Investissements en immobilisations incorporelles			Investissements en immobilisations corporelles			Dotations aux amortissements et aux provisions		
	2010.04	2009.04	2009.10	2010.04	2009.04	2009.10	2010.04	2009.04	2009.10
CASINOS	(29)	(6 323)	(6 350)	(8 786)	(9 766)	(15 866)	18 081	19 648	46 278
HOTELS	(16)	(94)	(116)	(493)	(423)	(537)	1 750	2 086	4 212
INTERACTIVE	(1 090)	(748)	(1 170)	(264)	(827)	(1 089)	824	425	2 359
AUTRES	(207)	6 087	5 993	(41)	(849)	(2 731)	2 110	2 975	3 587
TOTAL	**(1 342)**	**(1 078)**	**(1 643)**	**(9 585)**	**(11 866)**	**(20 223)**	**22 765**	**25 134**	**56 435**

- **Informations par Zone Géographique**

Chiffre d'affaires par zones géographiques En milliers d'euros	30 Avril 2010 semestre	%	30 Avril 2009 semestre	%	31 octobre 2009 Annuel	%
France	201 937	84.8%	188 305	84.5%	382 290	84,4%
Europe (hors France)	35 317	14.8%	33 632	15.1%	68 530	15,1%
Etranger	904	0.4%	905	0.4%	2 172	0,5%
TOTAL	**238 159**	**100.00%**	**222 842**	**100.00%**	**452 993**	**100,00%**

o Note 12- Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre bénéficie de l'impact de la mesure fiscale de séparation du barème de prélèvement pour les jeux traditionnels et les machines à sous (loi n°2010-476).

Cette mesure rétroactive au 1er novembre 2008 a un double impact sur les comptes du semestre :

- prise en compte de l'impact de la séparation des barèmes pour l'exercice en cours, soit pour les six premiers mois une économie de prélèvement de 5,6 M€,

- comptabilisation d'un produit sur chiffre d'affaires relatif à l'exercice 2009 du fait de la rétroactivité de la loi, d'un montant de 10,1 M€ (créance fiscale)

o Note 13 – Autres Charges et autres produits Opérationnels

- **Autres produits et charges opérationnels courants**

En milliers d'euros	30 avril 2010	30 avril 2009	31 octobre 2009
Résultat net de cession des éléments d'actifs	(71)	(20)	(76)
Variations des provisions d'actifs courant	(417)	(112)	(412)
Variations des provisions Passif	328	(1 651)	(2 770)
Charges et Produits opérationnels divers courant	(2 500)	(3 913)	(8 016)
Autres produits & Charges opérationnels courants	**(2 660)**	**(5 696)**	**(11 274)**

- **Autres produits et charges opérationnels non courants**

En milliers d'euros	30 avril 2010	30 avril 2009	31 Octobre 2009
Résultat net de cession des éléments d'actifs	-	3 378	3 371
Charges et Produits opérationnel divers	-	1	-1 854
Autres produits & Charges opérationnels non courants	**-**	**3 379**	**1 517**

o Note 14- Résultat Financier

En milliers d'euros	30 avril 2010	30 avril 2009	31 octobre 2009
Coût de l'endettement	(8 834)	(10 969)	(19 209)
Coût de la couverture de taux	(1 804)	(137)	(1 587)
Produit des placements	220	526	1 150
Frais financiers nets	**(10 418)**	**(10 580)**	**(19 646)**
Charges ou produits liés à l'évaluation des couvertures	4	(5 580)	(4 383)
Coût de l'endettement financier	**(10 414)**	**(16 160)**	**(24 029)**
Gains de change	1 214	1 463	2 094
Perte de change	584	(1 114)	(2 072)
Autres	(598)	2	(1)
Dotations & Reprises Financières	(19)	19	(948)
Autres produits et charges financières	**1 182**	**370**	**(927)**
RESULTAT FINANCIER	**(9 232)**	**(15 790)**	**(24 956)**

Bénéficiant, à hauteur de 67% de sa dette bancaire, d'une exposition à la variation des taux monétaires, le groupe a vu le coût de son endettement se réduire significativement ; a contrario, la couverture de taux active sur la période a généré une charge financière accrue. La valorisation de cette couverture n'a pas évolué.

o Note 15- Engagements Commerciaux et Financiers

• Engagements donnés

Obligations contractuelles et engagements commerciaux au 30 avril 2010

En milliers d'euros	30 avril 2010	Paiements dus par période			31 octobre 2009
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dettes à long terme (dettes bancaires assorties de garanties)	304 453	17 178	184 275	103 000	305 525
Obligations en matière de location-financement (autres que Crédit bail)	194	109	85		599
Contrats de location simple (baux, contrats location mobilière)	64 439	7 735	21 506	35 197	69 581
Autres engagements (nantissements ou hypothèques)	1 406		1 406		1 406
Autres obligations (Avals et cautions)	8 175		8 175		6 890
Traites et effets émis	484	484			577
Garantie de passif	-				-
Autres engagements financiers	-				-
Autres engagements commerciaux	37 746	6 952	15 574	15 220	36 685
Total	**416 897**	**32 458**	**231 021**	**153 418**	**421 263**

• Engagements reçus

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Avals & Cautions	275	275
Garantie de passif	-	-
Autres engagements	3 400	3 400
Total	**3 675**	**3 675**

Evènements Postérieurs à l'arrêté et Opérations en Cours

Le marché français des jeux d'argent et de hasard en ligne s'est ouvert grâce à la parution d'une loi le 13 mai 2010, et concerne les paris sportifs et hippiques et le poker. Groupe Partouche a demandé à ce titre une licence d'exploitation du poker, et son dossier est examiné par l'Arjel, la nouvelle autorité de régulation.

Le casino de San Roque a cessé son activité le 31 mai 2010.

C-RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 2010

FAITS MARQUANTS

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice en cours bénéficie de l'impact de la mesure fiscale de séparation du barème de prélèvement pour les jeux traditionnels et les machines à sous. Cette mesure rétroactive au 1er novembre 2008 a un double impact :

- prise en compte de l'impact de la séparation des barèmes pour l'exercice en cours, soit pour les 6 premiers mois une économie de prélèvement et donc un accroissement de chiffre d'affaires de 5,6 M€.
- comptabilisation d'un produit exceptionnel sur chiffre d'affaires relatif à l'exercice 2009, d'un montant de 10,1 M€.

Ces impacts sont inclus dans l'Ebitda et le Résultat opérationnel courant (ROC) de la période, et viennent donc améliorer à due concurrence la rentabilité du groupe.

Par ailleurs et sur le même sujet, il est rappelé que l'actualisation du barème de prélèvement intervenue en août 2009 avec effet rétroactif au 1er novembre 2008 s'est traduite par une économie de prélèvement de 9,8 M€ pour l'exercice 2009 en entier, enregistrée au cours du deuxième semestre compte tenu de la date de parution de la loi. ; l'effet de cette mesure, présent dans les comptes 2010, est ainsi absent de la référence N-1.

Enfin, suite à l'évolution en octobre 2009 des participations dans les sociétés du pôle Palais de la Méditerranée à Nice, le casino de Nice est consolidé par intégration globale depuis la dernière clôture annuelle. Toutefois, l'acquisition du casino ayant été conclue le30 octobre 2009, seul le « résultat des sociétés mises en équivalence » était impacté en N-1, alors qu'en 2010 chaque rubrique du résultat prend en compte la contribution de Nice Palais.

ACTIVITE

La ventilation des différentes masses conduisant à l'élaboration du chiffre d'affaires est présentée dans le tableau de synthèse suivant :

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DU S1-2010 en millions d'euros

GP Publié	S1-10	S1-09	Ecart	Evolution
France	24,2	26,1		
Etranger	13,5	14,4		
PBJ de contrepartie et de cercle	**37,8**	**40,5**	**-2,8**	***-6,9%***
% du PBJ réel	11,3%	11,3%		
France	258,1	278,6		
Etranger	36,9	41,2		
Produit Brut MAS (Réel)	**295,0**	**319,8**	**-24,8**	***-7,8%***
% du PBJ réel	88,7%	88,7%		
France	282,3	304,7		
Etranger	50,4	55,7		
Produit Brut des Jeux (Total)	**332,8**	**360,4**	**-27,6**	***-7,7%***
France	138,1	162,7		
Etranger	21,2	25,5		
Prelèvements Groupe	**159,3**	**188,2**	**-28,9**	***-15,3%***
France	48,9%	53,4%		
Etranger	42,1%	45,8%		
Taux de Prélèvement	**47,9%**	**52,2%**		
France	144,2	142,0		
Etranger	29,2	30,2		
Produit Net Jeux Comptabilisé	**173,4**	**172,2**	**1,3**	***0,7%***
% du CA Total	72,8%	77,3%		
France	57,7	46,3		
Etranger	7,0	4,4		
CA Hors Jeux	**64,7**	**50,7**	**14,1**	***27,7%***
% du CA Total	27,2%	22,7%		
France	201,9	188,3		
Etranger	36,2	34,5		
Chiffre d'affaires	**238,2**	**222,8**	**15,3**	***6,9%***

L'activité jeux du groupe, toujours impactée par les effets de l'interdiction du tabac et du ralentissement de la consommation lié à la crise économique, continue de s'inscrire en recul par rapport au 1er semestre 2009. Le Produit brut des jeux (PBJ) atteint 332,8 M€ contre 360,4 M€ en 2009, en recul de -7,7%. Cette évolution trouve globalement son origine tant dans les jeux traditionnels que dans les machines à sous, et tant à l'étranger qu'en France. En effet, le PBJ réalisé à l'étranger est fortement impacté par le recul d'activité du casino de Meyrin qui applique l'interdiction de fumer en son établissement depuis le début d'exercice et a vu son PBJ baisser de -22,2%. En France, hors la contribution nouvelle du casino de Nice, soit un PBJ de 7,7 M€ sur la période, le PBJ recule de -9,9%.

Les prélèvements, sous l'influence des mesures évoquées ci-dessus dans les *Faits marquants*, sont en retrait de -28,9 M€ ; le taux de prélèvement sur le PBJ en France passe ainsi de 53,4% en 2009 à 48,9%.

Le Produit net des jeux du groupe parvient, malgré la baisse de l'activité brute et grâce à cette économie fiscale, à enregistrer une faible progression de 0,7%.

Le chiffre d'affaires hors jeux enregistre une forte progression de 14,1 M€, essentiellement imputable d'une part au produit exceptionnel de 10,1 M€ évoqué plus haut dans les *Faits marquants*, et d'autre part au développement du pôle Partouche Interactive.

RESULTAT

Grâce à un volume de charges opérationnelles bien maîtrisé, le résultat opérationnel courant (ROC) profite en très large partie de l'augmentation du chiffre d'affaires. Les charges opérationnelles courantes totales se sont élevées à 207,1 M€ contre 207,5 M€ en 2009, et intègrent celles du casino de Nice pour 6,1M€ ; hors cette évolution du périmètre de consolidation, les charges opérationnelles courantes totales seraient ramenées à 201,0 M€, en recul de 3,1 %.
Parmi ces charges opérationnelles, seules les charges de personnel sont en augmentation (+3,6%), en raison principalement de l'augmentation de la Participation des salariés (effet induit par l'incidence favorable de la séparation des barèmes).

C'est bien sûr le secteur d'activité des casinos, profitant des évolutions fiscales, qui affiche une forte progression de son bénéfice opérationnel courant qui passe de 32,8 M€ au 30 avril 2009 à 47,5 M€ au 30 avril 2010.
La baisse du ROC des hôtels, soit une perte de -3,3 M€ au 30 avril 2010 contre une perte de -2,8 M€ au 30 avril 2009, s'inscrit dans un contexte de baisse d'activité.
La progression d'activité du pôle Interactive se retrouve intégralement dans son ROC qui progresse de 2,7 M€ pour s'établir à -2,2 M€ au 1er semestre 2010 contre -4,9 M€ en N-1.

Le ROC du premier semestre 2010 atteint ainsi 31,0 M€ contre 15,3 M€ au premier semestre 2009.

Le résultat opérationnel non courant est une perte de -4,0 M€, due aux dépréciations des écarts d'acquisition.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 27,1 M€ contre un bénéfice de 15,6 M€ en 2009.

Le résultat financier est en nette amélioration, il représente une charge nette de -9,2 M€ contre -15,8 M€ en 2009 ; le niveau des frais financiers nets est stable et contrairement à 2009, la période n'a pas enregistré d'écriture pénalisante de valorisation de couverture de taux.

Le résultat avant impôts est un bénéfice de 17,8 M€ contre une perte de -0,2 M€ en 2009.

Après essentiellement une charge d'impôts égale à -7,2 M€, le résultat net total est un bénéfice de 10,6 M€ contre une perte de -5,9 M€ au premier semestre 2009. La part du groupe dans ce résultat net profite pleinement de cette amélioration de rentabilité et passe d'une perte de -10,5 M€ en 2009 à un bénéfice de 5,9 M€ en 2010.

BILAN

Les actifs non courants du groupe ne connaissent pas d'évolution remarquable et se contractent naturellement sous l'effet des amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles et corporelles.
Les actifs courants sont en légère progression, avec une trésorerie s'élevant 83,9 M€ contre 78,9 M€ au 31 octobre 2009.

Les capitaux propres du groupe passent de 297,4 M€ au 31 octobre 2009 à 303,2 M€ au 30 avril 2010.
La dette financière du groupe ne connaît pas d'évolution significative, aucun remboursement en capital du crédit syndiqué n'étant positionné sur la période.

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX

- **Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles**

Le flux total, d'un montant de 24,3 M€, est accru par rapport à celui du 1er semestre 2009, qui s'élevait à 16,1 M€, par l'amélioration de rentabilité, malgré une incidence défavorable de la variation du besoin en fonds de roulement impactée notamment par la division du barème de prélèvements, qui se traduit par une réduction de la dette au titre des prélèvements de l'exercice, ainsi qu'une créance exceptionnelle de 10,1M€ au titre de la régularisation rétroactive des prélèvements N-1.

- **Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Ce flux représente un emploi de trésorerie de 9,7M€, accru par rapport au flux du 1er semestre 2009, qui s'élevait à 6,2 M€ ; il est essentiellement constitué d'investissements en immobilisations incorporelles pour 1,3 M€ et corporelles pour 9,6 M€, et n'est pas significativement impacté par des cessions comme ce fut le cas en 2009

- **Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Ce flux est une utilisation de trésorerie portée à 9,7 M contre 1,4 M€ en 2009, en raison du positionnement, essentiellement en fin de semestre, du paiement des dividendes versés aux minoritaires. Le flux de remboursement des dettes bancaires pour -1,5 M€ concerne les emprunts autres que le crédit syndiqué.

La variation de trésorerie résultant de ces trois flux est une augmentation de trésorerie de 5,0 M€ par rapport à la dernière clôture annuelle du 31 octobre 2009.

CHIFFRES DE GROUPE PARTOUCHE SA

Les principaux chiffres des comptes sociaux de la maison-mère Groupe Partouche SA sont les suivants :

En milliers d'euros	30 avril 2010	30 avril 2009
Chiffre d'affaires	**6 549**	**7 324**
Résultat d'exploitation	**(1 705)**	**(573)**
Résultat financier	**(19 141)**	**17 844**
Résultat exceptionnel	**22**	**2 323**
Impôt société	**10 012**	**7 281**
Résultat net	**(10 812)**	**26 876**

PERSPECTIVES

Le manque de visibilité sur l'activité invite à rester prudent sur les perspectives s'offrant au groupe. De ce fait, priorité reste donnée dans la gestion du groupe à la maîtrise des charges et des investissements.
Le groupe poursuit par ailleurs des discussions relatives à des cessions d'actifs, qui s'inscrivent dans un contexte de marché difficile.
L'exercice en cours voit par ailleurs la légalisation des jeux en ligne (paris sportifs et poker) en France ; Groupe Partouche a demandé à ce titre une licence d'exploitation du poker, activité pour laquelle il s'est préparé, qui pourra connaître ainsi un essor progressif sur les prochains exercices.

D- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE - SEMESTRE CLOS AU 30 AVRIL 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GROUPE PARTOUCHE SA, relatifs à la période du 1er novembre 2009 au 30 avril 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 12 des comptes semestriels consolidés résumés « Chiffre d'affaires consolidé », qui expose l'impact de la mesure fiscale de séparation du barème de prélèvement progressif pour les jeux traditionnels et les machines à sous.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Marseille et Paris, le 22 juin 2010

MCR BAKER TILLY	France Audit Expertise
Alexandra MATHIEU	Emmanuel QUINIOU

2 – Eléments relatifs au document de référence 2009

1.1 Responsable du document de référence et de son actualisation

M. Patrick Partouche, président du directoire.

1.2 Attestation du responsable du document de référence et de son actualisation

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence, sont à ma connaissance conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les comptes semestriels consolidés résumés dans la présente actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 25 du présent document. Ce rapport contient les observations suivantes :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 12 des comptes semestriels consolidés résumés « Chiffre d'affaires consolidé », qui expose l'impact de la mesure fiscale de séparation du barème de prélèvement progressif pour les jeux traditionnels et les machines à sous. » »

Patrick Partouche
Président du directoire

2.1- Commissaires aux comptes

(ce paragraphe actualise la partie correspondante du document de référence)

Identité des commissaires aux comptes	Organisme professionnel	Date du dernier renouvellement	Date de la première nomination	Fin du mandat
TITULAIRE				
MCR 232 Av. du Prado 13008 MARSEILLE	Membre indépendant du réseau Baker Tilly France	AGO du 20 Avril 2010	AGO du 24 Avril 2007	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2015
TITULAIRE				
FRANCE AUDIT EXPERTISE 148 Bld Malesherbes 75017 PARIS			AGO du 20 Avril 2010	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2015
SUPPLÉANT				
ORFIS Le Palais d'Hiver 149 bd de Stalingrad 69100 VILLEURBANNE	Membre indépendant du réseau Baker Tilly France	AGO du 20 Avril 2010	AGO du 24 Avril 2007	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2015
SUPPLÉANT				
Monsieur José DAVID 47, Av. du Pt F. Roosevelt 92330 SCEAUX			AGO du 20 Avril 2010	AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2015

4. MISE A JOUR DES FACTEURS DE RISQUES

4.1.1 – RISQUE DE LIQUIDITE

Trésorerie nette

(ce paragraphe complète la partie correspondante du document de référence)

La *Trésorerie nette disponible* définie en page 17 du document de référence 2009 est une notion définie pour le calcul des covenants, et incluant des retraitements spécifiques au crédit syndiqué :

> **Trésorerie nette disponible** signifie la trésorerie nette du Groupe sur une base consolidée, diminuée de la trésorerie nette des sociétés Casino Lac Meyrin et Casino Crans Montana, et du montant en caisse (soit le montant de fonds de caisse de casinos tel qu'il apparaît dans les états financiers semestriels et annuels de Groupe Partouche).

Le tableau d'endettement financier figurant dans la note 17 des annexes aux comptes consolidés définit une notion différente, rebaptisée *Trésorerie nette des concours bancaires* pour éviter toute confusion. Les tableaux d'endettement financiers ainsi rectifiés, présents aux notes 17 de l'annexe aux comptes consolidés au 31/10/2009, et 8 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 avril 2010 figurent au paragraphe 20 informations financières de l'Actualisation.

Reversement du cash flow excédentaire

(ce paragraphe complète et actualise la partie correspondante du document de référence)

Afin d'accélérer son désendettement, Groupe Partouche affecte une part du Cash Flow Excédentaire Consolidé constaté en fin d'exercice au remboursement de la dette.
La répartition de ce Cash Flow Excédentaire Consolidé est la suivante.
Une partie, soit 30% en 2010 et 2011 puis 20% au-delà, est conservée par Groupe Partouche.
Le solde est affecté :
- pour 80% de son montant au remboursement du crédit syndiqué par imputation sur la tranche C puis la Tranche B ;
- pour 20% de son montant au remboursement des intérêts du compte courant de Financière Partouche.

Cash Flow Excédentaire Consolidé signifie l'excédent au-delà d'un seuil de 15 000 000 € de la *Trésorerie nette disponible*, diminué des comptes bancaires créditeurs (tel que ce poste figure dans les états financiers semestriels et annuels du Groupe Partouche)
Le calcul de ce Cash Flow Excédentaire Consolidé ainsi défini sera réalisé pour la première fois le 31 octobre 2010, puis à chaque clôture d'exercice suivant.

Au 31/10/2009 le montant des intérêts dus à Financière Partouche s'élevaient à 2 272 946 €
Au 30/04/2010 ce montant majoré des intérêts dus sur la période du premier semestre de l'exercice en cours, soit 1 413 174 €, s'élevait à 3 686 120 €. Au 30 juin 2010, les intérêts dus s'élevaient à 4 137 709 €.
Ces intérêts sont accumulés sans contrainte de calendrier pour leur règlement et génèrent des intérêts en fin d'exercice au taux Euribor + 0,25%.

Le paiement des intérêts dus à Financière Partouche ne peut se faire que par le biais du cash flow excédentaire (cf. §4.1.1 Risque de liquidité). Or, en cas d'augmentation de capital en espèces, seul 50% du produit net de l'émission peut être intégré dans le mécanisme du cash flow excédentaire. Ainsi, et compte tenu du faible pourcentage du cash flow excédentaire affecté au paiement de ces intérêts, il n'est pas attendu de remboursement rapide de ces intérêts.

Appréciation du risque de liquidité

(ce paragraphe actualise la partie correspondante du document de référence)

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle a notamment analysé le risque attaché au programme d'investissements des Pasinos de La Ciotat, Bandol et La Grande Motte (cf. §5.2.4), pour lequel un financement extérieur est recherché. La société à l'issue de cette revue considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des douze prochains mois.
Concernant l'ensemble de ses échéances financières au 31 octobre 2011,à savoir d'une part les décaissements relatifs au programme d'investissements précités , et d'autre part l'amortissement de la Tranche A du crédit syndiqué pour 100,1 M€, la Société entend se prévaloir d'un potentiel recours à des financements extérieurs, autorisé par le contrat, et réaliser des cessions d'actifs. Il est rappelé que dès

franchissement d'un seuil de 50 M€ de cessions, l'échéance du solde de la Tranche A peut être prorogée d'une année (cf. § 4.1.1 Risque de liquidité du document de référence faisant l'objet de l'Actualisation).

4.1.7 Risque de dépréciation des écarts d'acquisition

(ce paragraphe complète et actualise le § 4.1 Risques financiers du document de référence)

Compte tenu de l'absence de transactions récentes significatives intervenues sur le secteur des casinos en France, le multiple du PBJ utilisé dans la méthode de la juste valeur retenue pour les tests de dépréciation des écarts d'acquisition devient progressivement difficile à conforter. Dans ce contexte la Société prévoit de revoir et affiner prochainement certains paramètres et hypothèses de la méthode alternative de la valeur d'utilité, basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Sans présumer de la conclusion de ces travaux, la Société signale, compte tenu du montant des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé, rester exposée à une dépréciation complémentaire.

4.2 – RISQUES LIES A L'EXPLOITATION

(ce paragraphe remplace la partie correspondante du document de référence)

4.2.1 Risques liés à l'environnement économique général

Le marché des casinos est dépendant d'un certain nombre de facteurs dont les changements comportementaux (en raison de facteurs économiques et socioculturels) et les évolutions de la conjoncture économique.

Les casinos et leurs activités périphériques (hôtels et restaurants) sont plus particulièrement sensibles aux déplacements saisonniers et, par voie de conséquence, aux aléas climatiques et à la conjoncture touristique.

Au sein des casinos, les jeux de table sont affectés par une baisse constatée, dans l'ensemble du secteur d'activité, des revenus et une réduction des mises des joueurs.

La crise économique et financière de ces dernières années a d'ores et déjà eu un impact défavorable sur l'activité et les performances du Groupe. Une aggravation de cette crise pourrait également avoir des conséquences tant sur la fréquentation des casinos du Groupe que sur la dépense par client au sein de ces derniers et, ainsi, avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.2 Risques liés aux évolutions réglementaires

Comme dans tout secteur d'activité fortement réglementé, des modifications de la réglementation applicable soit aux casinos, soit aux établissements recevant du public (ERP) – au titre, notamment, de la sécurité des personnes, du maniement d'espèces et de la sécurité des convoyeurs de fonds – pourraient entraîner des dépenses supplémentaires pour le Groupe et en affecter négativement l'activité ou les résultats.

Le monde du jeu en général et les casinos du Groupe en particulier sont traditionnellement fréquentés dans de larges proportions par une clientèle « fumeurs ». L'entrée en vigueur du décret n° 2006–1386 du 15 novembre 2006, pris en application de la loi n°91–32 du 10 janvier 1991 (dite « loi Évin ») à compter du 1er janvier 2008 dans les casinos du Groupe a entrainé une modification des habitudes de fréquentation de leur clientèle. Le Groupe a engagé des investissements afin de mettre à la disposition des joueurs des casinos des espaces réservés aux fumeurs (cabines équipées d'un système d'extraction).

Par ailleurs, la publication de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, qui a légalisé les jeux d'argent et de hasard en ligne (paris sportifs et hippiques et poker), pourrait avoir un impact négatif sur la fréquentation des casinos « en dur », la clientèle pouvant se déporter sur le jeu en ligne (voir le paragraphe 4.2.10 ci-dessous pour les risques spécifiques liés à l'activité de poker en ligne).

4.2.3 L'addiction aux jeux

La pratique abusive du jeu peut générer chez certaines personnes des phénomènes d'addiction, les conduisant à y consacrer des montants supérieurs à leurs ressources financières. Cette dérive est préjudiciable tant à la clientèle, qui n'y trouve plus le plaisir issu d'une pratique modérée et qui peut mettre en péril sa situation personnelle, voire celle de ses proches, qu'au casino dont l'image de marque peut s'en trouver indirectement altérée.

Afin que le jeu demeure un plaisir et un loisir à consommer avec modération, le Groupe s'est de longue date préoccupé de la mise en application au sein de ses établissements d'un « jeu responsable », qu'il promeut aujourd'hui en partenariat avec la société Addictel.

Groupe Partouche accorde ainsi une place essentielle à la formation continue des cadres et des collaborateurs en contact avec la clientèle afin de pouvoir toujours proposer l'information, l'écoute et l'assistance nécessaires aux joueurs en difficulté. Par ailleurs, des affichages et des brochures sont disposés aux endroits névralgiques des casinos afin de rappeler aux clients les dangers d'un jeu excessif.

Toutefois, si le Groupe ne peut mesurer avec certitude les effets du développement de l'addiction aux jeux des clients de ses casinos, il ne peut exclure que celui-ci entraîne directement ou indirectement (par l'adoption de mesures réglementaires de santé publique notamment) un effet significativement défavorable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.4 La sécurité alimentaire

De part son activité fortement développée dans la restauration, Groupe Partouche se doit d'assurer un niveau élevé en terme de sécurité alimentaire. L'objectif visé est bien évidemment la satisfaction de la clientèle et sa fidélisation ; au-delà, en cas de manquement avéré lors d'un contrôle opéré par les services officiels (tels la Direction Départementale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes, la Direction Départementale des Services Vétérinaires ou la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociale), la fermeture de l'exploitation concernée peut être décidée, avec ses conséquences préjudiciables sur l'image de l'établissement et sa rentabilité. De telles fermetures, notamment si elles se multipliaient (dans le temps ou en nombre) pourraient avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

Afin de prévenir ces risques, l'ensemble des établissements du Groupe Partouche est contrôlé très régulièrement par Silliker, organisme extérieur agréé.

4.2.5 L'hygiène et la sécurité

Groupe Partouche se doit, à l'instar de tous les établissements recevant du public (ERP), d'assurer des conditions maximales de sécurité à sa clientèle et à ses salariés. Les établissements du Groupe respectent ainsi un ensemble de consignes d'hygiène et de sécurité relatives, notamment, aux risques d'accidents, aux risques sanitaires, aux risques d'incendie et aux risques écologiques, et s'inscrivent dans une démarche préventive de l'évaluation des risques en milieu professionnel.

Les établissements du Groupe sont par ailleurs très régulièrement contrôlés par des commissions d'hygiène et de sécurité agréées, telles l'Apave ou le bureau Veritas, qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

En cas d'infraction relative à la réglementation concernant la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ou à l'accessibilité aux personnes handicapées, l'autorité administrative compétente pourrait enjoindre à l'établissement concerné de réaliser des aménagements et travaux, voire de fermer. Une telle situation, notamment si elle se multipliait (dans le temps ou en nombre), pourrait avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.6 La sûreté

Les casinos sont dotés de moyens techniques et humains dont la combinaison permet d'assurer efficacement la sécurité des personnes et des biens. Les modalités de leur mise en œuvre sont naturellement liées aux particularités attachées à l'environnement des casinos, à leur taille ainsi qu'à leur configuration.

Sont notamment en place dans les établissements du Groupe, les dispositifs suivants :

- un système de vidéo surveillance permet de contrôler tous les secteurs sensibles des établissements, tels que parking, voies d'accès, hall, salles de jeux, salles de coffres, caisses, tables de jeux, machines à sous. En cas d'incident, un opérateur assurant une veille en régie peut alerter le service de sécurité, les

responsables de la salle de jeux et, si nécessaire, les services de police, de gendarmerie ou de lutte contre l'incendie ;

- un système de télésurveillance basé sur le concept classique de radars volumétriques reliés à une centrale permet de détecter d'éventuelles intrusions dans l'établissement aux heures de fermeture ;

- l'installation de coffres tirelires avec information du public par affiches apposées aux caisses permet de réduire sensiblement l'exposition à des vols qualifiés. Ces dispositifs empêchent une remise de clés aux malfaiteurs, car elles sont détenues par les seuls agents chargés de la collecte des fonds. Ne sont conservées dans les caisses et coffres classiques que les sommes nécessaires à la couverture des opérations courantes (changes et paiements en espèces) ;

- la gestion informatisée du contrôle d'accès au moyen de badges procure une traçabilité des mouvements de personnels et visiteurs à l'intérieur des bâtiments ;

- un service de sécurité assure un pré-filtrage du public à l'entrée des établissements et, durant les heures de fermeture, des maîtres–chiens assurent le gardiennage de l'immeuble.

Malgré les nombreux systèmes et mécanismes de sécurité mis en place par le Groupe, ceux-ci pourraient connaître des défaillances ou être totalement ou partiellement contournés, ce qui pourrait avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.7 Le risque client

Comme tous les établissements commerciaux, le Groupe est confronté au risque client, c'est-à-dire à d'éventuels impayés. Pourtant, et compte tenu de l'activité principale du Groupe, ce risque s'avère en pratique très limité. En effet, au niveau des jeux, la plus grande partie des règlements clients s'effectue en espèces, contrôlables par détecteur de faux billets, ou par carte bancaire. Pour certains règlements s'effectuant par chèque, le risque est généralement supporté par des organismes de couverture.

Malgré la relative faiblesse de ce risque et les mécanismes de couverture mis en place par le Groupe, la multiplication des défauts de paiement, notamment si elle devenait habituelle, pourrait avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.8 Les risques liés aux contrats de délégation de service public de casinos et des autorisations de jeux

Le Groupe exploite sas casinos dans un environnement très réglementé. L'implantation d'un casino fait l'objet d'une convention de délégation de service public entre la commune et la société exploitant le casino sur la base d'un cahier des charges et à l'issue d'un appel d'offres initié par la commune d'implantation en application de la loi n° 93–122 du 29 janvier 1993, dite « loi Sapin ».

L'exploitant du casino doit également obtenir une autorisation d'exploitation de jeux délivrée par le Ministre de l'Intérieur après avis consultatif de la Commission supérieure des jeux sur remise d'un dossier contenant notamment une enquête approfondie des renseignements généraux.

L'autorisation de jeux prend la forme d'un arrêté qui fixe le nombre de machines à sous et de jeux de table (roulette, boule, black jack, etc.) que le casino peut exploiter. L'autorisation est assortie de mesures de surveillance et de contrôle.

Au paragraphe 6.1.1 e) du document de référence faisant l'objet de l'Actualisation, figure un échéancier des concessions.

Les casinos exploités par le Groupe sont soumis à l'aléa du non renouvellement de la délégation de service public à l'échéance de ces délégations et autorisations. La loi Sapin exige en effet que, lors du renouvellement, la commune réalise un appel d'offre, mettant en concurrence plusieurs acteurs du marché. Des concurrents peuvent ainsi se positionner pour concourir à l'appel d'offres et, en cas de succès, ravir l'exploitation concernée.

Le respect par les communes d'exploitation de la procédure d'appel d'offres peut, lors de ces renouvellements, entraîner des dépenses supplémentaires pour le Groupe. En effet, lors du renouvellement d'une concession, l'offre déposée par le Groupe, en situation parfois de concurrence, peut se traduire par un surcoût au titre du prélèvement quand il est revu à la hausse ou au titre des autres engagements pris envers la municipalité dans le cahier des charges et, ainsi, affecter négativement ses résultats.

Tout au long de la concession, les directeurs de l'ensemble des casinos du Groupe se doivent de respecter strictement les clauses du cahier des charges et la réglementation des jeux.

Les engagements pris dans ce cahier des charges peuvent impliquer des investissements d'importance variable, allant de simples aménagements de l'existant à la construction de nouveaux immeubles. Le Groupe s'est ainsi engagé à réaliser trois nouveaux établissements, à La Ciotat, La Grande Motte et Bandol (voir le paragraphe 5.2.4 du document de référence faisant l'objet de l'Actualisation), pour lesquels l'obtention du financement n'est pas à ce jour acquise.

Les cahiers des charges relatifs ne peuvent être modifiés que par voie d'avenants négociés avec la commune d'exploitation, en sa qualité de délégant. Étant donné les évolutions économiques, financières ou techniques auxquelles le Groupe pourrait être amené à faire face et les adaptations rapides qu'elles pourraient exiger, les spécificités liées au régime des délégations de service public sont susceptibles d'entraver sa faculté à s'adapter ou à adapter son exploitation, ce qui pourrait affecter négativement ses résultats.

En vertu des règles applicables aux contrats administratifs, les communes disposent à tout moment d'une faculté de résiliation unilatérale des délégations de service public pour motif d'intérêt général, sous le contrôle du juge. En cas d'exercice de la faculté de résiliation, le Groupe aurait droit à une indemnité permettant la réparation intégrale de son préjudice, dont la fixation du montant serait également soumise au contrôle a posteriori du juge administratif.

Les communes, en leur qualité de délégant, pourraient également prononcer la déchéance de délégation, de même que le Ministre de l'Intérieur pourrait ne pas renouveler les autorisations de jeux dans certains cas, notamment à la suite d'un manquement grave par le Groupe à ses obligations légales ou contractuelles et plus particulièrement, au cahier des charges des contrats de délégation de service public.

Ainsi, un manquement aux dispositions du cahier des charges ou de la réglementation des jeux peut se traduire par une sanction allant de la suspension partielle et temporaire des jeux jusqu'à la perte de l'autorisation d'exploitation, accompagnée, le cas échéant, de pénalités ; le risque majeur auquel est exposé l'exploitant est ainsi la cessation brutale de son activité.

Compte tenu du savoir faire de Groupe Partouche dans les métiers du jeu et de l'animation, le Groupe n'a, à ce jour, jamais perdu le renouvellement d'une de ses concessions et conserve toutes ses chances de réussite en cas de renouvellement.

Toutefois, la perte ou le non renouvellement d'une délégation de service public ou de d'une autorisation de jeux pourrait, si elle devait intervenir, avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.9 Les risques éthiques et de comportement

La nature même des activités exercées par le Groupe, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux de la part des salariés ou de personnes externes à l'entreprise.

L'activité casino doit ainsi faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie.

Par ailleurs, les casinos font partie du périmètre du champ d'application des dispositions de lutte anti-blanchiment. Le blanchiment consistant à recycler des petites sommes à travers le jeu lui-même n'est ni organisé ni massif. Selon les instructions des autorités de tutelle, en cas de doute ou de suspicion, les représentants légaux et directeurs responsables des établissements du Groupe ont l'obligation (et s'y conforment) de communiquer l'identité du joueur à la cellule « Tracfin ». Le défaut de respect de la réglementation relative à la lutte anti-blanchiment pourrait entraîner des sanctions et avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.10 Les risques concurrentiels

Le Groupe subit la concurrence active d'autres sociétés, telle que la concurrence d'offres proposant des jeux à caractère ludique en contrepartie d'un gain (la Française des jeux, les courses hippiques, notamment), la concurrence de destination (Monaco, Las Vegas) et la concurrence d'établissements, dans la mesure où la clientèle des machines à sous est principalement locale. Par ailleurs, sur certaines zones géographiques, le Groupe est en situation de concurrence directe avec d'autres exploitations casinotières ; c'est notamment le cas sur le littoral où se concentrent de nombreux établissements. Ainsi, parmi les casinos du Groupe les plus exposés à cette concurrence figurent les casinos de Cannes, Juan-les-Pins, Nice, Hyères, La Ciotat, Cabourg et Le Havre.

La création d'un nouveau casino dans une zone de chalandise où le Groupe est implanté est un autre risque potentiel de concurrence. Ce risque est plus ou moins élevé en fonction de la pertinence du choix d'implantation géographique et de la taille du nouvel établissement. Le risque s'avère plus aigu dans le cas de création d'un casino dans une grande ville, dans le cadre réglementaire de la loi n° 88–13 du 5 janvier 1988, quand une zone de chalandise bénéficiant historiquement d'une agglomération de plus de 500 000 habitants s'en voit ainsi soudainement privée : ce fut le cas pour les casinos d'Andernos et d'Arcachon lors de la création du casino de Bordeaux. Ce risque est néanmoins atténué par le nombre absolu déjà très élevé des casinos en France et la situation actuelle du secteur, qui connait quelques difficultés.

L'implantation de nouveaux casinos dans les zones de chalandise de ceux du Groupe, comme le développement de nouvelles activités (telles les jeux d'argent en ligne par exemple), pourraient avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.11 Les risques liés à la légalisation des jeux en ligne

En avril 2006, Groupe Partouche a constitué une nouvelle filiale, Partouche Interactive, dédiée au développement de jeux sur de nouvelles plateformes technologiques telles que la télévision, la téléphonie mobile et Internet. Les perspectives du pôle Partouche Interactive, au travers duquel le Groupe a fait des investissements importants en matière de recherches concernant les jeux et paris en ligne, restent conditionnées au développement du secteur des jeux sur Internet.

La loi n° 2010–476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne a légalisé les jeux d'argent et de hasard en ligne (paris sportifs et hippiques et poker).

Le 25 juin 2010, la société Partouche Gaming France SAS, filiale de Groupe Partouche a obtenu une licence d'exploitation de poker, ce qui va permettre au Groupe de se positionner sur ce marché et réduire les risques de concurrence de ce nouveau mode de jeu par rapport à l'activité casinotière traditionnelle.

Même si les conséquences, notamment économiques, de la légalisation des jeux en ligne sont à ce jour encore incertaines (elles seront notamment fonction de l'évolution, le cas échéant, des manières de jouer et de l'autorisation d'un nombre plus ou moins important d'acteurs à proposer de tels jeux en ligne), cette évolution peut être susceptible d'avoir un effet significativement défavorable sur l'activité des casinos physiques autorisés. L'attrait potentiel du marché des jeux de ligne en France a ainsi déjà amené de nombreux opérateurs à solliciter et à obtenir la licence de poker délivrée par l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) ; ces acteurs internationaux sont en concurrence directe avec le Groupe.

D'une manière générale, un accroissement de ces différentes formes de concurrence pourrait avoir un effet significativement défavorable sur la fréquentation des casinos du Groupe et, en conséquence, sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

4.2.12 Les risques sanitaires mondiaux

Une épidémie, ou la crainte d'une épidémie, pourrait entraîner une baisse de la fréquentation des lieux publics et donc des casinos du Groupe. Une telle baisse de fréquentation, si elle était importante ou se poursuivait dans le temps, aurait un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives d'avenir. En cas de pandémie mondiale, le gouvernement ou l'Organisation Mondiale de la Santé pourrait déclarer un état de crise de haut niveau, ce qui pourrait, dans certaines hypothèses, entrainer la fermeture des sites du Groupe. Une épidémie pourrait également menacer la santé et la sécurité des visiteurs et des employés, ce qui aurait un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives d'avenir.

4.2.13 Les risques liés aux personnes clés

Les performances et le succès du Groupe dépendent en grande partie de la qualité, de l'expérience et de l'implication des membres de son équipe de direction (parmi lesquels les fondateurs et les membres du directoire et du conseil de surveillance de Groupe Partouche) et de certains collaborateurs clés. Le Groupe s'est, en particulier, largement appuyé sur ses fondateurs pour le développement de son activité, ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'équipe dirigeante bénéficie d'une connaissance et d'une expérience approfondies des particularités du marché dans lequel le Groupe exerce son activité.

Le Groupe ne peut garantir que les membres clés de ses équipes de direction et ses cadres clés poursuivront leur collaboration au sein du Groupe.

La perte d'un ou de plusieurs membres clés des équipes de direction ou d'un ou de plusieurs collaborateurs clés serait susceptible d'entraîner la perte d'un savoir-faire spécifique et d'une connaissance approfondie du secteur, ce qui pourrait, dans l'hypothèse où de telles personnes ne pourraient pas être remplacées rapidement par des personnes de compétences équivalentes, avoir un effet significativement défavorable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

En outre, si le Groupe ne parvenait pas à attirer, former, retenir, motiver des collaborateurs compétents et des dirigeants hautement qualifiés, cela pourrait avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives d'avenir.

5.2.4 Investissements significatifs que compte réaliser la Société à l'avenir, pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements

(ce paragraphe remplace la partie correspondante du document de référence)

Les investissements significatifs engagés par le groupe sont attachés au parc de casinos et concernent principalement la construction d'un Pasino avec hôtel à La Ciotat (23,1 M€) et l'édification de nouveaux Pasinos à La Grande Motte (16,6 M€) et Bandol (15,7 M€).

Le calendrier prévisionnel de ces investissements est le suivant :

Exercice 2011 : 22,5 M€

Exercice 2012 : 29,5 M€

Exercice 2013 : 3,4 M€

Avec les mises en service prévisionnelles suivantes :

La Ciotat : fin d'exercice 2012.

La Grande Motte : fin d'exercice 2012.

Bandol : fin d'exercice 2013.

Le différé dans le temps de ces investissements ne peut se faire qu'à la marge.

Leur exécution reste conditionnée par la possibilité d'obtention d'un financement externe et au respect d'une limite d'endettement maximale (cf. §4.1.1 Risque de liquidité). Aux termes d'un waiver en date du 9 juillet 2010, les banques du crédit syndiqué ont autorisé la Société, en cas de souscription en espèces à l'augmentation de capital envisagée, à affecter le montant de ces souscriptions au financement de programme d'investissements de ces Pasinos.

6.1.3 Le Pôle Interactive

(ce paragraphe remplace et actualise la partie correspondante du document de référence)

En avril 2006, Groupe Partouche a créé une nouvelle filiale, Partouche Interactive, dédiée au développement de jeux sur des nouvelles plateformes technologiques telles que la télévision, la téléphonie mobile et Internet.

a) Le contexte réglementaire

Le réseau Internet a offert au secteur des jeux de hasard un nouveau moyen de distribution, de même que la téléphonie mobile et la télévision interactive. L'État français l'a bien compris en autorisant le PMU et La Française des Jeux à proposer depuis longtemps leurs produits sur le web. Pour répondre aux demandes de la Commission européenne visant à l'élargissement de l'accès au marché français des opérateurs européens, une loi relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat le 12 mai 2010. Elle prévoit l'ouverture à des opérateurs agréés par une nouvelle autorité dénommée ARJEL (Autorité de réglementation des jeux en ligne), des seuls secteurs d'activité suivants : paris hippiques, paris sportifs, poker.

Des conditions restrictives encadrent ces activités.

Les textes d'application de la loi, concernant les paris, ont permis la mise en place de ce nouveau dispositif à l'occasion de la coupe du monde de football de juin 2010. Les textes d'application relatifs au poker sont parus au Journal Officiel du 30 juin 2010 et permettront un début d'exploitation dés le 1er juillet 2010.

Les conséquences de cette légalisation des jeux en ligne sur la fréquentation et l'activité des casinos physiques autorisés ne sont pas clairement déterminées. Il est probable que le jeu de poker « en live », qui rencontre un grand succès dans les casinos français sera affecté par cette concurrence légale nouvelle comme il l'a été par les opérateurs illicites qui se sont déployés impunément depuis dix ans et dont l'activité risque de se poursuivre compte tenu des difficultés de mise en œuvre d'une prohibition efficace.

Le Groupe Partouche, à travers sa filiale Partouche Gaming France, s'est porté candidat à l'obtention d'un agrément pour le poker, et a obtenu celui-ci le 25 juin 2010. Partouche Gaming France à démarré son activité le 6 juillet 2010. Groupe Partouche examinera, par la suite, l'intérêt de solliciter de l'ARJEL une autorisation d'exploitation pour les paris sportifs et hippiques.

Liste des opérateurs de jeux ou paris en ligne agréés au 25 juin 2010 :

En application du VII de l'article 21 de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation dans le secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, l'Autorité de régulation des jeux en ligne établit et tient à jour la liste des opérateurs agréés, et précise les catégories de jeux ou de paris que ceux-ci sont autorisés à proposer. Cette liste est publiée au Journal officiel de la République française.

Le tableau ci-dessous prend en compte les agréments délivrés depuis le début d'activité de l'ARJEL, arrêté au 25 juin 2010 compris.

Opérateurs	Noms des sites	Catégories	Particularités
Betclic Entreprises Limited	betclic.fr betclic-mobile.fr betclick-mobile.fr betclicmobile.fr betclickmobile.fr	Paris hippiques	mutuel
Betclic Entreprises Limited	betclic.fr betclic-mobile.fr betclick-mobile.fr betclicmobile.fr betclickmobile.fr	Jeux de cercle	
Betclic Entreprises Limited	betclic.fr betclic-mobile.fr betclick-mobile.fr betclicmobile.fr betclickmobile.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel
Beturf	leturf.fr	Paris hippiques	mutuel
BES SAS	bwin.fr	Jeux de cercle	
BES SAS	bwin.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel
Electraworks SAS	partybets.fr gamebookers.fr	Paris sportifs	cote fixe-mutuel
Electraworks SAS	partypoker.fr acfpoker.fr luckyjeux.fr	Jeux de cercle	
Everest Gaming Limited	everestpoker.fr	Jeux de cercle	
La Française des Jeux	parionsweb.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel

Opérateurs	Noms des sites	Catégories	Particularités
	tf1jeux.parionsweb.fdj.fr parionsweb.fdj.fr		
France Pari	france-pari.fr coupedumonde-pari.fr sportnco.fr football-pari.fr	Paris sportifs	mutuel
Iliad Gaming SAS	chilipoker.fr	Jeux de cercle	
Iliad Gaming	chilipari.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel
LIL Managers limited	friendbet.fr	Paris sportifs	mutuel
Pari Mutuel Urbain	pmu.fr poker.pmu.fr	Jeux de cercle	
Pari Mutuel Urbain	pmu.fr paris-sportifs.pmu.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel
Partouche Gaming France SAS	partouche.fr	Jeux de cercle	
Reel Malta Limited	pokerstars.fr	Jeux de cercle	
Sajoo	sajoo.fr	Jeux de cercle	
Sajoo	sajoo.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel
SPS Betting France	eurosportbet.fr	Jeux de cercle	
SPS Betting France	eurosportbet.fr	Paris sportifs	cote fixe et mutuel
Table 14	winamax.fr	Jeux de cercle	

b) Les sociétés

Partouche Interactive propose à travers ses filiales des solutions et services pour le web, le téléphone mobile et la télévision interactive, par l'intermédiaire des principales filiales suivantes:

Partouche Technologies fournit une large gamme de jeux développés dans différents langages de programmation, et développe des applications de jeux en web mobile ;

Partouche Images est une chaîne de télévision de jeux interactifs ;

Partouche Productions est une société de production de programmes télévisés et d'événements (Tournoi des AS, Partouche Poker Tour, etc.) ;

Partouche Tournois assure la logistique de tournois de poker ;

Quarisma est une plateforme interactive dédiée à la gestion en temps réel de services qualité entre les clients et les opérateurs de casino ; elle a généré en 2009 un chiffre d'affaires consolidé nul.

FairPlayers certifie les opérateurs de jeux, les processus de paiement et de jeux ; Cette filiale a été cédée ;

Caskno gère les systèmes d'informations des casinos, ainsi que les matériels et les réseaux de communication de données;

Partouche Interactive Holdings est une structure de détention de Partouche Interactive Gibraltar qui détient et exploite une licence de jeux à Gibraltar qui l'autorise à cibler des territoires autres que la France.

Partouche Betting dispose d'une licence de jeux à Malte et propose des paris en ligne; cette société avait été mise en sommeil en attente du vote de la loi en France et de la connaissance de ses modalités d'application définitives. L'intérêt de réactiver cette filiale sera ainsi réexaminé ultérieurement, tant pour le marché français où une licence pourra être sollicitée auprès de l'ARJEL, que pour le marché étranger pour lequel cette société peut travailler à partir de Malte où elle détient une licence.

Partouche Gaming France est titulaire de la licence d'exploitation du poker en France, et a démarré son activité le 06 juillet 2010.

Concernant les données chiffrées relatives à ces filiales, se référer aux § 9.1 et § 20.2.1 du document de référence.

c) La stratégie

L'année 2009 a vu les efforts de Groupe Partouche se porter principalement sur :

- le développement d'une communication autour du média Internet

- l'acquisition de nouveaux clients

- la rationalisation des coûts.

Ainsi au cours de 2009, dans un marché en stagnation tant au niveau national qu'international, concurrentiel, avec des parts de marché qui se sont réduites pour les opérateurs historiques (à savoir Party Gaming, 888, etc.), Partouche Interactive Gibraltar a réussi à trouver une place grâce à un marketing innovant. Et la quote-part de l'Ebitda consolidé attaché au pôle Partouche Interactive s'est améliorée de 6,8 M€.

Aujourd'hui, la stratégie innovante développée par le Groupe repose sur 3 principes :

1/ Une indépendance technique

En 2009, le Groupe a réussi à s'affranchir de tout intermédiaire technique et peut ainsi opérer de façon totalement autonome sans aucun tiers prestataire de technologie ;

2/ Le renouvellement de clientèle

Le média Internet a permis au Groupe de générer une nouvelle clientèle au sein des casinos physiques. Ainsi, les sites Internet constituent un vivier de nouveaux clients pour le réseau physiques des casinos : à titre d'exemple, on a pu enregistrer 3.000 clients venus dans les casinos physiques par le biais du réseau Internet, qui représentent une clientèle sensiblement plus jeune que celle des casinos « en dur » ;

3/ La communication internationale

Le site Internet constitue un portail de la marque à l'échelle internationale. Le site et son contenu de jeux ont en conséquence été traduits en espagnol, anglais et néerlandais et il fera l'objet de traduction en italien et en allemand

Ce support de communication de par son internationalité permet à la marque Partouche un rayonnement international et développe ainsi une nouvelle clientèle notamment dans les pays où elle n'avait pas d'établissement.

7.2 ORGANIGRAMME

(ce paragraphe remplace et actualise la partie correspondante du document de référence)

Groupe Partouche 30.06.2010

99,90 % - GROUPE PARTOUCHE INTERNATIONAL
(BRUXELLES - BELGIQUE)

- 100,00 % → STÉ DU CASINO DE DJERBA — Casino de Djerba (Tunisie)
- 99,00 % → CASINO NUEVO SAN ROQUE — Casino de San Roque (Espagne)
- 100,00 % → SA SIKB — Knokke (Belgique)
- 99,51 % → SA ECK — Casino de Knokke (Belgique)
- 0,49 % → SA SIKB
- 60,00 % → CASINO SLUIS NV — Sluis (Pays-Bas)
- GRAND CASINO DE TABARKA — Casino de Tabarka (Tunisie) ← 99,99 % — STÉ DU CASINO DE DJERBA

96,00 % - PARTOUCHE INTERACTIVE
PARIS

- 100,00 % → QUARISMA — Paris
- 75,73 % → PARTOUCHE PRODUCTION — (ex Sogimage) Paris
- 100,00 % → PARTOUCHE TECHNOLOGIES — (ex Que des Jeux) Saint-Avertin
- 75,46 % → PARTOUCHE IMAGES — (ex New Screens) Paris
- 100,00 % → PARTOUCHE TOURNOIS — Paris
- 100,00 % → WORLD SERIES OF BACKGAMMON — Londres
- 70,00 % → CASKNO — Bruxelles (Belgique)
- 100,00 % → PARTOUCHE INTERACTIVE HOLDINGS — Gibraltar
- PARTOUCHE INTERACTIVE GIBRALTAR — Gibraltar ← 100,00 % — PARTOUCHE INTERACTIVE HOLDINGS
- 100,00 % → PARTOUCHE BETTING — (ex Atlas Sports et Games) Paris
- 100,00 % → PARTOUCHE INTERACTIVE MALTA — Malta
- 100,00 % → PARTOUCHE GAMING — France

PARTOUCHE TECHNOLOGIES — 100,00 % → SYSTÈMES INTELLIGENTS CASINO — Troyes

59,25 % - FORGES THERMAL
CASINO FORGES-LES-EAUX

- 20,00 % → CASINO DE VICHY — Casino Vichy « Les 4 Chemins »
- CASINO DE VICHY ← 79,93 % — CASINO DE VICHY
- CINÉMA ELYSÉE — Vichy ← 96,00 % — CASINO DE VICHY
- 20,00 % → ELYSÉE PALACE HÔTEL — Vichy
- ELYSÉE PALACE HÔTEL ← 79,80 % — CASINO DE VICHY
- 17,24 % → CHM — Vichy
- CHM ← 76,63 % — CASINO DE VICHY
- 20,00 % → ELYSÉE PALACE EXPANSION — Vichy
- ELYSÉE PALACE EXPANSION ← 79,80 % — CASINO DE VICHY
- SOCIÉTÉ DE L'ELYSÉE PALACE — Vichy ← 99,97 % — ELYSÉE PALACE EXPANSION
- 30,00 % → INTERNATIONAL CASINO OF MADRID — Egypte
- 98,69 % → CASINO DE DIVONNE — Casino Divonne-les-Bains
- 99,88 % → CASINO D'ANNEMASSE — Casino Annemasse
- SCI L'ARVE — Annemasse ← 96,96 % — CASINO D'ANNEMASSE
- 0,04 % → SCI L'ARVE
- 100,00 % → CASINO DE HAUTEVILLE — Casino Hauteville-Lompnes
- 57,00 % → CASINO CRANS-MONTANA — Casino Crans-Montana (Suisse)

- 100,00 % → CASINO TRINITÉ-SUR-MER — Casino La Trinité-sur-Mer
- 97,00 % → HÔTEL INTERNATIONAL DE LYON — Hôtel Hilton Lyon
- STÉ DU GRAND CASINO DE LYON — Casino Lyon ← 100,00 % — HÔTEL INTERNATIONAL DE LYON
- 97,60 % → SA LYDIA INVESTISSEMENT — Casino Port Barcarès
- 97,00 % → SCI LYDIA — Port Barcarès
- 99,99 % → CANNES BALNÉAIRES — Cannes
- LCLP PALM BEACH CASINO — Casino Cannes ← 100,00 % — CANNES BALNÉAIRES
- 0,00 % → LCLP PALM BEACH CASINO
- 100,00 % → STÉ IMMOBILIÈRE CANNOSTA — Hôtel 3.14 Cannes
- 100,00 % → KIOUSK — Cannes
- 100,00 % → STÉ DU CASINO DE SAINT-AMAND — Casino Saint-Amand-les-Eaux
- 90,05 % → LE TOUQUET'S — Casino Calais
- 100,00 % → NUMA — Casino Boulogne
- 99,53 % → STÉ DU CASINO DU TOUQUET — Casino Le Touquet
- BARATEM — Le Touquet ← 99,72 % — STÉ DU CASINO DU TOUQUET
- 100,00 % → JEAN METZ — Casino Berck-sur-Mer
- 100,00 % → SACBM — Casino Dieppe
- 100,00 % → STÉ DU CASINO DE CABOURG — Casino Cabourg
- 99,95 % → CAFÉ CARMEN — Paris

100,00 % - GIE IMCJC
PARIS

- 100,00 % → CASINO DU HAVRE — Casino Le Havre
- 100,00 % → LA VILLA DU HAVRE — Le Havre
- 99,99 % → SCI RUE ROYALE — Paris
- 100,00 % → PARTOUCHE IMMOBILIER — Paris
- 100,00 % → STÉ DU CASINO DE BEAULIEU — Casino Beaulieu-sur-Mer
- 100,00 % → SCI FONCIÈRE VITTEL ET CONTREX — Contrexéville

- 100,00 % → HÔTEL COSMOS — Hôtel Contrexéville
- 100,00 % → STÉ EXPL. CASINO ET HÔTELS — Casino Contrexéville
- GRANDS HÔTEL DU PARC — Hôtel Contrexéville ← 100,00 % — STÉ EXPL. CASINO ET HÔTELS
- 99,99 % → SCI LES THERMES — Aix-en-Provence
- HÔTEL AQUABELLA — Hôtel Aix-en-Provence ← 99,80 % — SCI LES THERMES
- SARL THERM'PARK — Aix-en-Provence ← 100,00 % — SCI LES THERMES
- 0,06 % → SARL THERM'PARK
- CENTRE BALNÉOTHÉRAPIE AIX — Aix-en-Provence ← 99,94 % — SCI LES THERMES
- 69,76 % → CASINO DE LA TREMBLADE — Casino La Tremblade
- 1,00 % → SCI LA TREMBLADE — La Tremblade
- SCI LA TREMBLADE ← 99,00 % — CASINO DE LA TREMBLADE
- 100,00 % → PARTOUCHE SPECTACLES — Paris
- 100,00 % → GROUPEMENT CASINOS — Paris

LÉGENDE

- Casinos
- Autres entités

Groupe Partouche 30.06.2010

99,86 % - SATHEL
CASINO LA TOUR DE SALVAGNY

- 98,09 % → **STÉ DU CASINO DE ROYAT** — Casino de Royat
- 1,91 % → **STÉ DU CASINO DU GRAND CAFÉ** — Casino Vichy
- 61,99 % → **SCMAT** — Casino Aix-en-Provence
- 60,86 % → **SCI DU CASINO DE GRASSE** — Grasse
- 38,63 % → **CASINO DE GRASSE** — Casino Grasse
- 15,00 % → **CASINO LES FLOTS BLEUS** — Casino La Ciotat
- 35,00 % → **SEK** — Juan-les-Pins
- 14,96 % → **SCI DE L'EDEN BEACH CASINO** — Juan-les-Pins
- 35,00 % → **STÉ DE L'EDEN BEACH CASINO** — Casino Juan-les-Pins
- 99,96 % → **SNC GARDEN BEACH HÔTEL** — Hôtel Méridien Juan-les-Pins
- 0,02 % → **SCI HÔTEL GARDEN PINÈDE** — Juan-les-Pins
- 100,00 % → **HOLDING GARDEN PINÈDE** — Juan-les-Pins
- 55,00 % → **CASINO DE PALAVAS** — Casino Palavas-les-Flots
- 45,00 % → **SCI PALAVAS INVESTISSEMENT** — Palavas-les-Flots
- 98,34 % → **STÉ DU CASINO LE LION BLANC** — Casino Saint-Galmier
- 99,00 % → 1,44 %
- 1,00 % → 99,00 %
- 100,00 %
- 90,91 % → 9,09 %
- 90,00 % → 10,00 %
- 99,84 % → 0,16 %

- 0,00 % → **LE MIAMI** — Casino Andernos — 99,78 %
- 3,11 % → **CASINO DES SABLETTES** — La Seyne-sur-Mer — 94,55 %
- 0,05 % → **CASINO DE COUTAINVILLE** — Casino Coutainville — 89,36 %
- 0,03 % → **STÉ DU CASINO D'ARCACHON** — Casino Arcachon — 98,63 %
- **LUDICA** — Paris — 100,00 %
- 99,99 % → **GRAND CASINO DE BANDOL** — Casino Bandol — 0,00 %
- 95,24 % → **CASINO DE LA GRANDE MOTTE** — Casino La Grande Motte — 4,74 %
- **CIE DÉVT TOURISME HYÉROIS** — Casino Hyères — 99,90 %
- **CASINO DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE** — Casino Nice — 100,00 %
- 0,00 % → **CPLXE CCIAL DE LA ROCHE-POSAY** — Casino La Roche-Posay — 89,70 %
- 99,00 % → **SCI GAFA** — La Roche-Posay — 1,00 %
- 80,00 % → **SARL HÔTEL DU CHÂTEAU** — La Roche-Posay
- 99,90 % → **SCI PARC DE POSAY** — La Roche-Posay — 0,10 %

100 % - COMPAGNIE EUROPÉENNE DE CASINOS
PARIS

- 100,00 % → **PLOMBINOISE DE CASINO** — Casino Plombières
- 100,00 % → **CASINO DU MOLE** — Casino Pornic
- 1,00 % → **SCI LES MOUETTES** — Pornic — 99,00 %
- 97,22 % → **CASINO DE ST-HONORÉ-LES-BAINS** — Casino St-Honoré-les-Bains
- 100,00 % → **CASINO DE SAINT-NECTAIRE** — Casino Saint-Nectaire
- 100,00 % → **CASINO DE SALIES DE BÉARN** — Casino Salies de Béarn
- 100,00 % → **CASINO D'EVAUX-LES-BAINS** — Casino Evaux-les-Bains
- 100,00 % → **GIE GESTION CONSEIL COMMUNICATION** — Paris
- 100,00 % → **CASINO DE PORNICHET** — Casino Pornichet
- 100,00 % → **SOC. EXPL. CASINO LA ROTONDE** — Casino Val André
- 100,00 % → **SINOCA** — Hôtel Val André
- 1,00 % → **SCI J.M.B** — Val André — 99,00 %
- 100,00 % → **GRD CASINO DE GRÉOUX** — Casino Gréoux-les-Bains
- 99,99 % → **SCI RÉSIDENCE LES JARRES** — Gréoux-les-Bains — 0,01 %
- 96,99 % → **DÉVT DE LA BAIE DE KERNIC** — Casino Plouescat

- 100,00 % → **BELCASINOS** — Bruxelles (Belgique)
- **VZW** — (Belgique) — 100,00 %
- **CASINO DE CHAUDFONTAINE** — Chaudfontaine (Belgique) — 0,10 %
- 99,90 % → **CHAUDFONTAINE LOISIRS** — Casino Chaudfontaine (Belgique) — 43,10 %
- 56,90 % → **N V CASINO KURSAAL OOSTENDE** — Casino Oostende (Belgique) — 99,98 %
- **CASINO DE DINANT** (Belgique) — 99,99 %
- 100,00 % → **BEST GAMING CORPORATION** — Reno (USA)
- 40,00 % → **CASINO LAC MEYRIN** — Casino Meyrin (Suisse)

LÉGENDE

- Casinos
- Autres entités

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES OU PLANIFIEES

(ce paragraphe complète et remplace la partie correspondante du document de référence)

Les immobilisations corporelles du groupe, essentiellement les immeubles et machines à sous, sont pour la quasi-totalité utilisées dans le cadre des exploitations casinotières, hôtelières, etc. Leur taux d'utilisation est proche de 100%.

La politique générale est, et a toujours été, de rechercher la propriété des biens immobiliers abritant les exploitations casinotières afin de pérenniser ces exploitations, grâce à des renouvellements des cahiers des charges ainsi facilités.

Le groupe détient la propriété immobilière, de façon directe ou à travers de baux emphytéotiques, de 32 casinos sur les 56 du groupe, et loue les immeubles des 24 autres à travers des baux commerciaux classiques ou des conventions d'occupation municipale. Il est également propriétaire de 18 hôtels sur les 19 du groupe.

S'agissant des actifs immobiliers détenus en pleine propriété, Groupe Partouche a fait réaliser en 2005 par un expert immobilier (1) une estimation sommaire de ses propriétés situées en France reposant essentiellement sur l'application de valeurs de marché pour des locaux considérés "occupés", sauf ceux notoirement connus comme libres. Cette étude a été achevée fin 2005 et actualisée depuis ; en septembre 2008, la valeur de ce patrimoine immobilier était estimée à 423,3 M€, dont 104,1 M€ au titre des baux emphytéotiques.

(1) Gérard Naulet – Ancien Commissaire du Gouvernement auprès de la Chambre des expropriations – TGI Paris. Adresse : 17 allées des Eidres - 75019 Paris.

Les actifs exploités par le groupe représentent de l'ordre de 95% de la valorisation immobilière évoquée ci-dessus.

Les principales immobilisations immobilières du groupe, appréciées sur un critère de superficie, sont les suivantes :

Etablissement	**situation juridique**	**Surface utile**
Casino d'Aix-en-provence	bail emphythéotique	9 907 m²
Hôtel 3,14 de Cannes	crédit-bail immobilier	3 445 m²
Casino et hôtels de Contrexéville	pleine propriété	13 398 m²
Casino, hôtel et golf de Divonne-les-Bains	pleine propriété	16 399 m²
Casino et hôtels de Forges-les-Eaux	pleine propriété	34 273 m²
Casino de Hyères	bail emphythéotique	6 100 m²
Casino et Hôtel de Juan-les-Pins	pleine propriété	12 280 m²
Casino et hôtel de La Tour de Salvagny	pleine propriété	12 243 m²
Casino et hôtel de Lyon	bail emphythéotique	22 605 m²
Casino et hôtel de St-Amand-les-Eaux	bail emphythéotique	10 584 m²

Par ailleurs, le parc de machines à sous installées pour les casinos français du Groupe Partouche atteint 5 543 unités au 31 octobre 2009, contre 5 532 au 31 octobre 2008. Compte tenu de la maturité du marché et de la modification de la réglementation relative à la mise en place de ces machines (cf. § 6.1.1 a) Le contexte réglementaire), il n'est plus attendu de développement significatif de ce parc.

Concernant les immobilisations corporelles planifiées, les principaux chantiers individuels à venir sont :

- La Ciotat : construction d'un Pasino avec hôtel d'une surface utile prévisionnelle de 9 985 m² sur une parcelle de 13 653 m²

- La Grande Motte : construction d'un Pasino d'une surface utile prévisionnelle de 8 600 m² sur une parcelle de 11 000 m²

- Bandol : construction du nouveau casino d'une surface utile prévisionnelle de 4 700 m² environ sur une parcelle de 3 600 m².

17.2 Participations directe et indirectes des dirigeants et mandataires sociaux au capital de Groupe Partouche

(ce paragraphe remplace la partie correspondante du document de référence)

Membres du directoire	**Participation directe**			**Participation indirecte**	**Options de souscription ou d'acquisition d'actions**
	Actions	Pourcentage		Détention dans Financière	
		Capital	Droits de vote	Partouche (1)	
Patrick Partouche	27 986	0,06%	0,06%	23,87%	Néant
Ari Sebag	22 300	0,05%	0,05%	17,08%	Néant
Katy Zenou	35 469	0,08%	0,08%	11,72%	Néant
Fabrice Paire	1 038	0,00%	0,00%	Néant	Néant
Moïse Serero	-	-	-	Néant	Néant
Total	**86 793**	**0,20%**	**0,20%**	**52,67%**	**Néant**

(1) Financière Partouche détient 66,92% du capital et 66,95% des droits de vote de Groupe Partouche.

Membres du conseil de surveillance	**Participation directe**			**Participation indirecte**	**Options de souscription ou d'acquisition d'actions**
	Actions	Pourcentage		Détention dans Financière	
		Capital	Droits de vote	Partouche (1)	
Isidore Partouche	1 160 915	2,69%	2,69%	N.S.	Néant
Marcel Partouche	21 345	0,05%	0,05%	N.S.	Néant
Maurice Sebag	5 100	0,01%	0,01%	N.S.	Néant
Gaston Ghrenassia	70	N.S.	N.S.	N.S.	Néant
Total	**1 187 430**	**2,76%**	**2,76%**	**N.S.**	**Néant**

(1) Financière Partouche détient 66,92% du capital et 66,95% des droits de vote de Groupe Partouche.

Il n'y a pas de structures intermédiaires entre les personnes physiques et Financière Partouche.

18.1 Répartition du capital et des droits de vote

(ce paragraphe remplace la partie correspondante du document de référence)

Le tableau suivant répartit le capital et les droits de vote, et met en évidence, à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 avril 2010, la participation des personnes physiques qui sont également membres du directoire et conseil de surveillance de Groupe Partouche.

Actionnaires	**Actions**		**Droits de vote**	
	nb	%	nb	%
Financière Partouche	28 840 000	66,92%	28 840 000	66,95%
Membres du conseil de surveillance*	1 187 430	2,76%	1 187 430	2,76%
Membres du directoire*	86 793	0,20%	86 793	0,20%
Auto-détention	19 166	0,04%	-	0,00%
Financière de l'Echiquier	2 145 000	4,98%	2 145 000	4,98%
KBL Richelieu Gestion	1 764 073	4,09%	1 764 073	4,10%
Public	9 054 956	21,01%	9 054 956	21,02%
Total	**43 097 418**	**100,00%**	**43 078 252**	**100,00%**

** Le détail de la participation des membres du conseil de surveillance et du directoire figure au paragraphe 17.2 de l'Actualisation.*

20 INFORMATIONS FINANCIERES

Ebitda

(ce paragraphe complète la partie correspondante du document de référence)

Tableau de passage du ROC à l'Ebitda

Exercice clos au 31.10.2009 (en K€)	ROC	Reclassements par nature	EBIDTA
Chiffre d'affaires	452 993	-	452 993
Achats et charges externes	- 140 731	275	- 140 455
Impôts et taxes	- 26 014	- 199	- 26 213
Charges de personnel	- 200 373	2 262	- 198 111
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	- 45 565	45 565	-
Autres produits & Charges opérationnels - Courants	- 11 274	54	- 11 220
Passage du ROC à EBIDTA	**29 036**	**47 957**	**76 992**

Le retraitement sur charges de personnel s'explique pour 1.344 K€ par les dotations et reprises provisions sur engagements de retraites et pour 918 K€ d'éléments exceptionnels relatifs aux charges de personnel (indemnités transactionnelles et autres régularisations exceptionnelles liées aux charges sociales).

Endettement financier net

(ce paragraphe remplace la partie correspondante du document de référence)

❖ Endettement financier net au 31 octobre 2009

En milliers d'euros au 31 octobre	2009	2008	2007
Emprunts bancaires et crédit-baux retraités	**306 983**	**310 142**	**365 024**
Intérêts courus	12	42	47
Emprunts et dettes financières divers	108 444	109 013	112 306
Dette financière économique (1)	**415 439**	**419 197**	**477 377**
Instruments financiers actif	0	333	2 973
Instruments financiers passif	(6 457)	(2 407)	(1 856)
Instruments financiers de couverture (2)	**(6 457)**	**(2 074)**	**1 117**
Trésorerie	78 866	68 972	128 824
Concours bancaires	(24)	(184)	(65)
Trésorerie nette des concours bancaires (3)	**78 842**	**68 788**	**128 759**
Option des minoritaires (4)	0	0	2 680
Dette financière nette (1-2-3+4)	**343 054**	**352 483**	**350 181**

- **Endettement financier net au 30 avril 2010**

En milliers d'euros	30 avril 2010	31 octobre 2009
Emprunts auprès des établissements de crédit et crédit-baux retraités	305 489	306 983
Intérêts courus	8	12
Emprunts et dettes financières divers	107 697	108 444
Dette financière économique (1)	**413 194**	**415 439**
Instruments financiers actif	-	-
Instruments financiers passif	(6 453)	(6 457)
Instruments financiers de couverture (2)	**(6 453)**	**(6 457)**
Trésorerie	83 914	78 866
Concours bancaires	(23)	(24)
Trésorerie nette des concours bancaires (3)	**83 891**	**78 842**
Option des minoritaires (4)	-	-
Dette financière nette (=1-2-3+4)	**335 756**	**343 054**

Informations sectorielles

(ce paragraphe complète la partie correspondante du document de référence)

Impact des mesures fiscales annoncées en 2009

Le Groupe a annoncé en mars 2009 que la nouvelle indexation des barèmes et la séparation des barèmes génèreraient autour de 20 M€ d'économies, l'impact de chaque mesure étant estimée à 10 M€ de déduction de prélèvements.

Les économies effectivement obtenues au cours de l'exercice 2009 se sont chiffrées à 9,8 M€. Seule la première mesure, soit la nouvelle indexation du barème, a été appliquée en 2009.

La seconde, soit la séparation du barème du prélèvement progressif pour les jeux traditionnels et les machines à sous, a été associée au projet de loi d'ouverture des jeux en lignes et est entrée en application en 2010, avec effet rétroactif au 1er novembre 2008. Au 30 avril 2010, l'impact de cette mesure est une économie de prélèvements de 5,6 M€ au titre du premier semestre 2010 et de 10,1 M€ rétroactivement au titre de l'exercice 2009.10 soit un total de 15,7 M€.

Tendances

(ce paragraphe complète et actualise la partie correspondante du document de référence)

En complément des points évoqués aux paragraphes 4.1.1 Risque de liquidité et 5.2.4 Investissements significatifs redéfinis de manière significative par la restructuration financière opérée par le groupe en 2009, un complément d'information récent est apporté ci-dessous :

Evolution récente du produit brut des jeux (PBJ)

Exercice 2010

(Données non auditées)

(en millions d'euros)	PBJ France	PBJ Etranger	Total
cumul au 30 avril	**282,3**	**50,4**	**332,8**
cumul au 30 juin	**377,3**	**70,4**	**447,7**

Exercice 2009

(Données non auditées)

(en millions d'euros)	PBJ France	PBJ Etranger	Total
cumul au 30 avril	**304,7**	**55,7**	**360,4**
cumul au 30 juin	**398,1**	**73,2**	**471,3**

Variation

(Données non auditées)

(en millions d'euros)	PBJ France	PBJ Etranger	Total
cumul au 30 avril	**-7,4%**	**-9,4%**	**-7,7%**
cumul au 30 juin	**-5,2%**	**-3,7%**	**-5,0%**

Point sur le programme de désinvestissement

A ce jour et en l'absence d'offres jugées intéressantes par la Société, celle-ci n'a conclu aucun engagement de quelque nature que ce soit relatif à la cession de ses actifs. Les personnes mandatées par la Société pour procéder à ces cessions continuent leur mission.

Déclaration de cessation des paiements du Grand Casino de Beaulieu

Au regard des difficultés d'exploitation et de la situation financière dans laquelle se trouve la société du Grand Casino de Beaulieu, le Directeur général de cette société, en accord avec la Société, a décidé le mercredi 7 juillet 2010, de déclarer la cessation des paiements de la société Grand Casino de Beaulieu auprès du Tribunal de commerce de Nice.

La contribution de cette société aux comptes consolidés du groupe se présente comme suit :

Compte de résultat *en milliers d'euros*	**30/04/2010** *(6 mois)*	**31/10/2009** *(12 mois)*
PBJ	1 308	2 921
Chiffres d'affaires	1 053	2 137
Résultat opérationnel	-1 178	-2 594
Résultat net	-1 245	-2 762

Groupe Partouche SA, actionnaire, n'a pas d'engagements futurs vis a vis du Grand Casino de Beaulieu.
Le casino est locataire des murs appartenant à la Mairie, et les seules conventions commerciales significatives liant le casino au Groupe concernent les systèmes d'informations spécifiques aux jeux. Le devenir de ces conventions sera évoqué dans le cadre de la procédure ouverte.

Le Directeur général du casino a été entendu par le Tribunal de Commerce de Nice le jeudi 15 juillet, qui a prononcé le redressement judiciaire de la société et donc l'ouverture d'une période d'observation.

3 - Table de réconciliation

INFORMATION	Pages Document de référence	Pages Actualisation du document de référence
1. PERSONNES RESPONSABLES	**11**	
Responsable du document de référence	11	26
Attestation du responsable du document de référence	11	26
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	**12**	
Commissaires aux comptes	12	26
Démission ou départ de commissaires aux comptes	12	26
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	**13**	
4. FACTEURS DE RISQUE	**15**	
Risques Financiers	15	
. Risque de liquidité	15	27
. Risque de Taux	18	
. Risque de change	19	
. Risque de conversion	19	
. Risque sur Actions	20	
. Nantissements	20	
. Risque de dépréciation des écarts d'acquisition		28
Risques liés à l'exploitation	22	
. L'addiction aux jeux	22	28
. La sécurité alimentaire	22	29
. L'hygiène et la sécurité	22	29
. La sureté	22	29
. Le risque client	23	30
. Le risque de non renouvellement de délégation ou de concession	23	30
. Risques liés à l'environnement économique général		28
. Risques liés aux évolutions réglementaires		28
. les risques éthiques et de comportement		31
. Les risques concurrentiels		31
. Les risques liés à la légalisation des jeux en ligne		32
. Les risques sanitaires mondiaux		32
. Les risques liés aux personnes clés		32
Informations environnementales	23	
Gestions des risques et assurances	24	
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	**26**	
Histoire et évolution de la Société	26	
. Dénomination sociale	28	
. Registre du commerce et des sociétés	28	
. Date de constitution et durée de la société	28	
. Siège social, exercice sociale, forme juridique et législation applicable	28	
. Evénements importants dans le développement des activités de la société	29	
Investissements	29	
. Politique d'investissements	29	
. Principaux investissements réalisés	30	
. Principaux investissements en cours	30	
. Investissements significatifs que compte réaliser la société à l'avenir pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements	30	33

INFORMATION	Pages Document de référence	Pages Actualisation du document de référence
6. APERÇU DES ACTIVITES	**31**	
Principales activités	31	
. Les casinos	31	
. Les Hôtels	34	
. Le pôle Interactive	35	33
. Les autres activités	36	
Principaux marchés	36	
Evénements exceptionnels ayant influencé les activités et les marchés	37	
Degré de dépendance de l'emetteur	37	
7. ORGANIGRAMME	**39**	36
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENT	**44**	
Immobilisations corporelles importantes ou planifiées	44	39
Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations	45	
Existence d'actifs exploités par la societé et appartenant aux dirigeants ou à leur famille	45	
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS CONSOLIDES	**46**	
Situation financière et résultat du Groupe	46	
Situation financière et résultat de la société	55	
Proposition d'affectation du résultat pour l'exercice 2009	55	
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	**56**	
Informations sur les capitaux propres du Groupe	56	
Source et montant des flux de trésorerie consolidés du Groupe et descriptions de ces flux	56	
Structure de financement, ressources de liquidité, informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la société	56	
Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	57	
11. RECHERCHE & DEVELOPPEMENT BREVETS ET LICENCES	**58**	
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	**59**	
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DE BENEFICES	**61**	
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	**62**	
Informations et renseignements sur les organes d'administration et de direction	62	
Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	72	
Règlement intérieur du conseil de surveillance	72	
15. REMUNERATION ET AVANTAGES	**75**	
Montant des rémunérations et des avantages versés	75	
Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	78	
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	**79**	
Mandats des administrateurs et des dirigeants	79	
Le directoire et le conseil de surveillance	80	
Respect des pratiques de gouvernement d'entrprise	82	
Autres éléments notables en matiére de gouvernement d'entreprises, procédures et contrôle interne	83	
17. SALARIES	**90**	
Ressources Humaines - Effectifs	90	
Participations et stock options des membres du conseil de surveillance et du directoire	91	40
Participation des salariés dans le capital de Groupe Partouche	91	
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	**93**	
Répartition du capital et des droits de vote	93	40
Droits de vote différents	93	
Informations sur le contrôle du capital social de la société	94	
Changement de contrôle	94	
19. OPERATION AVEC DES APPARENTES	**95**	

INFORMATION	Pages Document de référence	Pages Actualisation du document de référence
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 octobre 2009	95	
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE	98	
Informations financières historiques	98	
Etats financiers	99	
. Etats financiers consolidés au 31 octobre 2009	99	
Ebitda		41
Endettement financier net	133	42
Informations sectorielles	134	42
Tendances		43
. Etats financiers de la société au 31 octobre 2009	150	
Vérification des informations financières historiques annuelles	178	
Politique de distribution des dividendes	180	
Procédures judiciaires et d'arbitrage	181	
Changement significatif de la situation financière ou commerciale	181	
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	182	
Capital social	182	
Actes constitutifs et statuts	185	
Honoraires des commissaires aux comptes	191	
22. CONTRATS IMPORTANTS	192	
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	193	
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	194	
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	195	



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 juillet 2010 conformément à l'article 212-13-4° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers sous le n° D.10-0069-A01. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 février 2010 sous le numéro D.10-0069. Le document et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Le présent document engage la responsabilité de ses signataires.